GENERALI | The Human Safety Net



PARENTALITÉ ET PRÉCARITÉ :
ENTRE PRESSION, ISOLEMENT ET INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX RESSOURCES

QUELS LEVIERS D'ACTION POUR SOUTENIR LES FAMILLES LES PLUS FRAGILES ?

Une étude de The Human Safety Net France réalisée par Intersection Le Lab, à partir d'un sondage Odoxa et d'auditions de chercheurs, de professionnels et de parents.

INTERSECTION LE LAB

Octobre 2026

Note rédigée par Louisa Toubal

SOMMAIRE

INTRODUCTION 3

PARTIE 1. DES PARENTS SOUS PRESSION 7
1.1. Une charge parentale élevée dans tous les milieux sociaux 7
1.2. Les contraintes matérielles compliquent la parentalité 9
1.3. De fortes attentes de la société à l'égard des parents 11

PARTIE 2. DES PARENTS PLUS EXPOSÉS À L'ISOLEMENT 16
2.1. L'isolement parental touche tous les milieux, mais davantage les plus précaires 17
2.2. Les parents pauvres disposent de moins de ressources relationnelles et émotionnelles 19
2.3. Les mères pauvres vivant seules avec leurs enfants, plus exposées au cumul des difficultés 22

PARTIE 3. UN SOUTIEN À LA PARENTALITÉ JUGÉ UTILE MAIS ENCORE DIFFICILE À MOBILISER 25
3.1. Une forte autonomie déclarée, sans rejet du soutien 25
3.2. Des structures et des aides difficiles à identifier et à mobiliser 28
3.3. Demander de l'aide suppose avoir confiance 30
3.4. Des dispositifs dans lesquels les parents ne se reconnaissent pas toujours 32

PARTIE 4. TRANSFORMER LES CONSTATS EN ACTIONS 34
4.1. Agir tôt auprès des parents et des enfants 35
4.2. Renforcer la prévention et la rendre accessible à toutes les familles 37
4.3 Huit leviers d'action inspirants issus des pratiques de terrain 38

LEVIER 1. Aller vers : créer les conditions de la première rencontre 40
LEVIER 2. Construire la confiance : donner aux parents l'envie de revenir 41
LEVIER 3. S'adapter aux réalités des familles : lever les freins du quotidien 42
LEVIER 4. Renforcer le pouvoir d'agir : faire avec les parents, pas à leur place 43
LEVIER 5. S'appuyer sur le collectif : réduire la stigmatisation et rompre l'isolement 45
LEVIER 6. Créer des temps de répit : permettre aux parents de souffler 46
LEVIER 7. Soutenir la relation parent-enfant : créer des occasions de jeu et d'expériences partagées. 47
LEVIER 8. Faire vivre le « village » : relier et soutenir les acteurs qui entourent les familles 49

CONCLUSION 51

ANNEXE 1. MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE THSN FRANCE-ODOXA 53
ANNEXE 2. RÉSULTATS COMPLÉMENTAIRES DU SONDAGE THSN FRANCE–ODOXA 56
ANNEXE 3. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES ET DES STRUCTURES PARTENAIRES 60
ANNEXE 4. GLOSSAIRE 62
ANNEXE 5. NOTES ET PRINCIPALES RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES 64

INTRODUCTION

Être parent n'a probablement jamais été autant documenté. Dès la grossesse et tout au long de l'enfance, une quantité considérable de connaissances, de recommandations et de conseils est aujourd'hui disponible sur la manière d'élever un enfant. Les besoins de l'enfant sont mieux connus et mieux reconnus. Dans le même temps, les façons de faire **famille*** se sont diversifiées et la relation entre parents et enfants s'est profondément transformée. À mesure que les connaissances progressent, les attentes envers les parents se renforcent elles aussi.

Nombreux sont les parents qui connaissent, à des degrés ou à des moments différents, la fatigue, les doutes ou la difficulté à concilier les différentes dimensions de leur vie. Mais tous ne disposent pas des mêmes ressources économiques, sociales et relationnelles pour y faire face.

C'est précisément ce que cette étude cherche à comprendre : comment l'expérience parentale varie selon le niveau de vie, la configuration familiale et l'âge des enfants. Elle vise à mieux identifier les situations dans lesquelles les difficultés se cumulent, mais aussi les ressources qui permettent de les surmonter et les formes de soutien permettant d'agir suffisamment tôt pour prévenir leur aggravation.

L'étude porte ainsi sur le **soutien à la parentalité**, entendu comme l'ensemble des actions, services et lieux qui accompagnent les parents dans l'exercice de leur rôle, sans se substituer à eux.

Une attention particulière est accordée aux parents vivant sous le **seuil de pauvreté** et, parmi eux, à ceux ayant au moins un enfant de moins de 6 ans. Ce choix correspond au champ d'action du Programme Familles de The Human Safety Net France, fondation du groupe Generali, qui accompagne depuis 2017 des familles en situation de vulnérabilité ayant de jeunes enfants. Ce programme s'appuie aujourd'hui sur sept associations partenaires et 35 lieux ou dispositifs d'accueil et d'accompagnement répartis sur le territoire (Cf. Annexe 3). Son objectif est de soutenir les parents, de renforcer leurs ressources et de favoriser le développement des enfants dès les premières années.

1001 mots

APPRENTIS D'AUTEUIL

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

intermèdes robinson
partager • susciter • transformer

Papoto
Parentalité Pour Tous

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR

La Sauvegarde

* Les termes signalés en orange sont définis dans le glossaire figurant en annexe 4.

Des enjeux qui dépassent la seule sphère familiale

La France compte 7,9 millions de familles avec au moins un enfant mineur. Alors que la natalité recule, la pauvreté des enfants reste à un niveau élevé et progresse. En 2024, 22,4 % des enfants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 19,3 % en 2020. La pauvreté touche particulièrement les familles monoparentales : 34 % parmi elles sont pauvres[1].

Ces chiffres ne renvoient pas à une population figée. Une séparation, une perte d'emploi ou un problème de santé peuvent fragiliser rapidement l'équilibre économique d'une famille. Les travaux du sociologue Pierre Blavier, chargé de recherche au CNRS[2] , montrent ainsi que, sur une période de neuf ans, près d'un tiers des Français connaissent au moins un épisode de **pauvreté monétaire**. Pour environ un tiers d'entre eux, cet épisode relève d'une pauvreté chronique, durable et profonde.

Les enjeux dépassent donc la seule situation économique des familles concernées. Les conditions dans lesquelles les enfants grandissent participent à la construction des inégalités dès l'enfance et pèsent sur leurs trajectoires futures. Soutenir les parents les plus fragilisés constitue un enjeu de cohésion sociale : il s'agit à la fois de répondre aux difficultés présentes et de limiter leurs effets sur les trajectoires des enfants.

Cette étude intervient dans un contexte où les contraintes qui pèsent sur les finances publiques ravivent les débats sur les priorités et l'efficacité des politiques familiales. En analysant au plus près les besoins des parents, en particulier de ceux qui vivent sous le seuil de pauvreté, elle pourrait contribuer à éclairer les choix à venir.

Un sondage inédit auprès des parents, notamment ceux vivant sous le seuil de pauvreté

L'étude associe un sondage réalisé par Odoxa en juin 2026 pour The Human Safety Net France, une revue de la littérature scientifique et 16 auditions de chercheurs, de professionnels et de parents accompagnés.

Le sondage constitue l'un de ses apports originaux. Son échantillon a été volontairement construit pour donner une place importante aux parents vivant sous le seuil de pauvreté : sur les 1 717 parents interrogés, 1 415 sont dans cette situation. Ce choix permet d'étudier avec une précision inhabituelle leur vécu de la parentalité, leurs formes d'isolement, leurs inquiétudes pour leurs enfants et leur rapport aux structures de soutien. Les réponses des 302 parents vivant au-dessus du seuil apportent ponctuellement un point de comparaison, permettant de mettre en perspective certains résultats, sans constituer le cœur de l'analyse. Le dispositif rend notamment possible une analyse détaillée de la situation des parents vivant sous le seuil de pauvreté ayant au moins un enfant de moins de 6 ans, au cœur des publics accompagnés par le Programme Familles de The Human Safety Net France.

Le niveau de vie constitue ainsi l'entrée privilégiée de cette étude. Il ne résume pas l'ensemble des facteurs susceptibles d'influencer l'expérience de la parentalité (configuration familiale, emploi, logement, environnement social et territorial, etc.), mais permet d'examiner spécifiquement ce que les contraintes économiques changent aux ressources et aux marges de manœuvre dont disposent les parents.

Le croisement de ces matériaux permet de mettre en regard les perceptions des parents, les connaissances issues de la recherche et les pratiques observées sur le terrain, afin d'éclairer à la fois les difficultés rencontrées par les familles et les leviers susceptibles de mieux les soutenir.

L'étude s'organise en quatre parties :

- **Partie 1.** Comprendre comment le rôle de parent et les attentes qui lui sont associées ont évolué, et ce qui contribue aujourd'hui à renforcer la pression parentale.

- **Partie 2.** Analyser les formes d'isolement parental et la fragilisation des relations, des relais et des soutiens de proximité, en particulier pour les parents les plus précaires.

- **Partie 3.** Identifier les obstacles qui compliquent le recours aux dispositifs de soutien à la parentalité.

- **Partie 4.** Montrer pourquoi agir suffisamment tôt constitue un enjeu de prévention, puis faire émerger, à partir des pratiques observées chez les partenaires de The Human Safety Net France, huit leviers d'action inspirants pour mieux soutenir les familles les plus précaires.

ÊTRE PARENT AUJOURD'HUI :

Entre pression, isolement et inégalités de ressources

1 DES PARENTS SOUS PRESSION

Part des parents déclarant rencontrer chacune de ces situations, selon qu'ils vivent ou non sous le seuil de pauvreté (*)



Épuisement physique ou mental lié au manque de répit

70 % des parents pauvres

62 % des parents au-dessus du seuil



Sentiment de devoir tout gérer seuls et d'être dépassés

69 % des parents pauvres

59 % des parents au-dessus du seuil



Crainte de ne pas être de « bons parents » ou d'être jugés

55 % des parents pauvres

46 % des parents au-dessus du seuil

2 L'ISOLEMENT CONCERNE UNE MAJORITÉ DE PARENTS

% de parents déclarant au moins une forme d'isolement



71 % Parents pauvres



74 % Parents pauvres avec au moins un enfant de moins de 6 ans



80 % Parents pauvres vivant seuls avec au moins un enfant



52 % Parents au-dessus du seuil

Les quatre formes d'isolement mesurées par le sondage



Peu de relations sociales



Manque de personnes sur qui compter



Manque de soutien émotionnel



Sentiment de solitude

3 UN RECOURS AUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ ENCORE DIFFICILE



Déclarent pouvoir assurer correctement leur rôle de parent sans l'aide de structures de soutien à la parentalité (**)

78 % des parents pauvres

83 % des parents au-dessus du seuil

Des freins plus marqués chez les parents pauvres

% de répondants

Indicateurs	Parents pauvres	Parents au-dessus du seuil
Craignent d'être jugés s'ils ont recours à une structure d'aide	45 %	34 %
Ont vécu une mauvaise expérience avec un professionnel ou une structure d'aide	35 %	22 %

4 AGIR TÔT AVANT QUE LES DIFFICULTÉS NE S'INSTALLENT DURABLEMENT



DES SOLUTIONS CONCRÈTES PLÉBISCITÉES

Les parents vivant sous le seuil de pauvreté avec au moins un enfant de moins de 6 ans jugent notamment utiles : % de répondants



77 % Information sur les aides



76 % Lieux d'accueil et temps de répit



74 % Accompagnement de proximité par un professionnel



68 % Échanges entre familles



67 % Conseils pratiques, ateliers ou groupes de parole

(*) Le seuil de pauvreté monétaire est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 288 € par mois pour une personne seule au moment de l'enquête. Dans cette étude, les "parents pauvres" désignent les parents vivant sous ce seuil.

(**) Le soutien à la parentalité désigne ici les actions et dispositifs qui accompagnent les parents dans l'exercice de leur rôle parental, soutiennent leurs ressources et contribuent à prévenir l'aggravation des difficultés.

Méthodologie : enquête réalisée en ligne du 4 au 18 juin 2026 auprès d'un échantillon initial de 16 000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. Les résultats présentés portent sur les réponses de 1 717 parents ayant au moins un enfant mineur à charge, dont 1 415 vivant sous le seuil de pauvreté.

Source : Sondage The Human Safety Net France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

The Human Safety Net

PARTIE 1

DES PARENTS SOUS PRESSION

Un sentiment largement partagé, mais vécu différemment selon le niveau de vie



Courir après le temps, culpabiliser de ne pas en faire assez : ces sentiments traversent aujourd'hui de nombreuses familles françaises. Le sondage THSN France–Odoxa le confirme : être parent rime, pour une majorité, avec fatigue, impression de devoir tout gérer seul et de ne jamais être tout à fait à la hauteur.

Tous les parents ne disposent pas des mêmes ressources pour faire face aux difficultés du quotidien. Être mère ou père, avoir de jeunes enfants ou vivre avec des ressources matérielles limitées ne conduit pas à vivre la parentalité de la même manière.

Pourquoi les parents se sentent-ils davantage sous pression aujourd'hui ? Dans quelle mesure la pauvreté accentue-t-elle ces difficultés ?

1.1. Une charge parentale élevée dans tous les milieux sociaux

« *Mes filles, c'est ma joie. Être parent, c'est mon choix. Mais c'est vrai que c'est aussi beaucoup de responsabilités. J'ai très peu de temps pour moi* ».

Témoignage d'une mère vivant seule avec trois enfants, accompagnée par la Halte des parents à Marseille.

Le sondage THSN France–Odoxa met en évidence plusieurs dimensions de la charge parentale, notamment l'épuisement physique ou mental lié au manque de répit et le sentiment de devoir gérer trop de choses seul et d'être dépassé. Près de sept parents sur dix déclarent rencontrer au moins l'une de ces difficultés (Cf. Tableau 1).

A. Les mères en première ligne face à la charge parentale

Le sondage montre que les mères déclarent plus souvent que les pères les différentes difficultés associées à la charge parentale. Sur les trois indicateurs présentés dans le tableau 1, le genre apparaît plus discriminant que le niveau de vie. Les niveaux de charge parentale déclarés par les mères vivant sous et au-dessus du seuil de pauvreté sont très proches, et sont même légèrement plus élevés parmi les secondes.

Tableau 1. Les différentes dimensions de la charge parentale, fortement marquées par le genre

En % de répondants déclarant rencontrer souvent ou de temps en temps chacune des difficultés suivantes.

Dimension de la charge parentale Groupe	Épuisement physique ou mental lié au manque de répit	Sentiment de devoir gérer trop de choses seul·e et d'être dépassé·e	Difficultés à concilier travail et rôle parental
Parents sous le seuil de pauvreté	**70 %**	**69 %**	**55 %**
Mères	74 %	75 %	55 %
Pères	64 %	61 %	54 %
Parents au-dessus du seuil de pauvreté	**62 %**	**59 %**	**48 %**
Mères	76 %	76 %	57 %
Pères	49 %	43 %	38 %

Lecture : parmi les mères vivant sous le seuil de pauvreté, 74 % déclarent éprouver souvent ou de temps en temps un épuisement physique ou mental lié au manque de répit, contre 64 % des pères vivant sous ce seuil.
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab

Les travaux récents de la Drees[3] permettent d'éclairer les résultats du sondage. Ils montrent que la répartition des responsabilités parentales reste fortement sexuée. En 2021, les enfants de moins de 6 ans vivant avec leurs deux parents passent en moyenne 23 heures par semaine seuls avec leur mère, soit quatre fois plus longtemps qu'avec leur père. Cette différence demeure même lorsque les parents sont dans la même situation d'emploi.

B. Des écarts selon le niveau de vie particulièrement marqués chez les pères

Pris dans leur ensemble, les parents vivant sous le seuil de pauvreté déclarent davantage d'épuisement lié au manque de répit que ceux vivant au-dessus du seuil (+8 points), ainsi qu'un sentiment plus fréquent de devoir gérer trop de choses seuls et d'être dépassés (+10 points). (Cf. Tableau 1).

Ces écarts tiennent notamment aux différences observées chez les pères. Parmi ceux vivant sous le seuil de pauvreté, 64 % déclarent un épuisement physique ou mental lié au manque de répit, contre 49 % de ceux vivant au-dessus ; 61 % déclarent se sentir dépassés, contre 43 %. Une piste d'explication pourrait tenir au cumul des contraintes : contribuer aux ressources économiques de la famille tout en s'impliquant dans la prise en charge quotidienne des enfants peut être plus difficile lorsque les marges de manœuvre sont réduites.

Les chercheurs comme les pouvoirs publics invitent aujourd'hui à ne pas banaliser l'épuisement parental qui, lorsqu'il s'installe dans la durée, peut évoluer vers un **burn-out parental**. Ce syndrome se caractérise par un épuisement intense, une distanciation émotionnelle vis-à-vis de ses enfants et un sentiment d'inefficacité dans son rôle parental. L'épuisement déclaré dans le sondage THSN France–Odoxa ne constitue pas en lui-même un burn-out parental, mais les niveaux élevés observés constituent des signaux d'alerte. Ils invitent à repérer les difficultés suffisamment tôt.

REPÈRE 1. L'ÉPUISEMENT PARENTAL, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Selon Santé publique France[4] , environ 6 % des parents seraient concernés par un burn-out parental en France, principalement des femmes. La publication s'appuie notamment sur les travaux de Moïra Mikolajczak et Isabelle Roskam, figures de référence de la recherche sur le burn-out parental, pour en décrire les mécanismes et les conséquences. **Lorsqu'il est avéré, le burn-out parental est associé à une dégradation de la santé physique et psychique des parents, à une augmentation des conflits conjugaux ainsi qu'à une altération de la relation parent-enfant.**

Dans une étude menée auprès de 1 551 parents francophones citée par Santé publique France, les chercheuses observent notamment un risque de négligence et de violence envers les enfants multiplié par dix. Elles précisent que ces comportements apparaissent avec l'installation du burn-out parental et ne lui préexistent pas.

1.2 Les contraintes matérielles compliquent la parentalité

A. Un épuisement différent chez les parents pauvres

D'après la sociologue Jessica Pothet : « Certaines mères des classes moyennes ou supérieures vivent dans une organisation permanente : penser aux inscriptions au conservatoire, anticiper les activités du mercredi, choisir les 'bons' ateliers… Cette façon très soutenue de s'investir dans la durée peut conduire à un réel épuisement. Mais ce maternage intensif est très différent de l'épuisement des parents dont les besoins de sécurité les plus élémentaires sont menacés ».

Coline Dumoulin, responsable du pôle protection de l'enfance et parentalité à la Croix-Rouge française, résume cet enjeu : « Pour de plus en plus de familles, le premier défi est de pouvoir assurer à leur enfant un toit pour dormir, de quoi manger à sa faim et la couverture de ses besoins les plus élémentaires ».

Le sondage THSN France–Odoxa montre que ces difficultés concernent une part importante des parents, bien au-delà des seuls ménages vivant sous le seuil de pauvreté. 43 % des parents situés au-dessus de ce seuil déclarent rencontrer des difficultés financières pour subvenir aux besoins de leurs enfants ; cette proportion atteint 70 % parmi les parents pauvres. Chez ces derniers, ces difficultés augmentent avec l'âge des enfants : elles concernent 66 % des parents ayant au moins un enfant de moins de six ans, contre 72 % de ceux dont les enfants sont plus âgés.

Parmi les parents vivant sous le seuil de pauvreté, 77 % de ceux qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) déclarent rencontrer des difficultés financières pour subvenir à leurs besoins, contre 65 % des parents vivant en couple avec trois enfants ou plus.

REPÈRE 2. DES FAMILLES EXPOSÉES À LA PAUVRETÉ ET AUX PRIVATIONS[5]

9,8 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté en 2024, soit 15,4 % de la population en France métropolitaine. Parmi les moins de 18 ans, cette proportion atteint 22,4 % (plus d'un enfant sur cinq).

34 % des personnes vivant dans une famille monoparentale sont sous le seuil de pauvreté, contre 14,3 % de celles vivant dans un couple avec enfant(s).

En 2025, 30,2 % des personnes vivant dans une famille monoparentale sont en situation de privation matérielle et sociale, contre 20,3 % de celles vivant dans un couple avec trois enfants ou plus.

Parmi les enfants de 1 à 15 ans, 11,2 % vivent dans un ménage ne pouvant financer une semaine de vacances par an, 5,2 % sont privés d'une activité régulière de loisirs pour des raisons financières et 8,5 % cumulent au moins trois privations parmi quinze dimensions de la vie quotidienne considérées comme nécessaires à des conditions de vie acceptables : alimentation, vêtements, loisirs, sociabilité, vacances, équipements ou encore conditions de logement.

B. Un quotidien lourd qui pèse sur la disponibilité des parents

Les économistes Sendhil Mullainathan et Eldar Shafir[6] ont montré, à travers leur théorie de la rareté, que le manque de ressources ne produit pas seulement des contraintes matérielles. Lorsqu'une personne doit en permanence chercher comment payer une facture, se nourrir, se loger ou faire face à une urgence, ces préoccupations captent une part importante de son attention. Les auteurs parlent d'une réduction de la **« bande passante » cognitive** : davantage mobilisé par les problèmes immédiats, l'esprit dispose de moins de ressources pour anticiper, se projeter ou prendre du recul.

Ces travaux ont depuis été mobilisés dans le champ de la parentalité pour analyser la manière dont les contraintes économiques et les préoccupations financières peuvent peser sur l'attention et la disponibilité mentale des parents[7]. Maud Rouaud, chargée de mission parentalité et prévention des ruptures familiales à la Croix-Rouge française, qui contribue au pilotage national des Espaces Bébé Parents, animés par des bénévoles auprès des jeunes parents, parle ainsi d'une « indisponibilité contrainte du parent, liée aux impératifs de survie du quotidien ».

Coline Dumoulin, responsable du pôle protection de l'enfance et parentalité à la Croix-Rouge française, décrit très concrètement cette réalité : « On imagine parfois que les familles en grande précarité restent chez elles parce qu'elles sont au chômage. En réalité, leurs journées sont remplies de démarches auprès de l'assistante sociale, de rendez-vous administratifs et d'allers-retours entre différentes associations, comme les Restos du Cœur ou la Croix-Rouge. Ils consacrent également beaucoup de temps à leurs enfants, d'autant que l'accès à un mode de garde est souvent difficile, voire inexistant. Tout cela laisse finalement peu de place pour souffler, prendre soin de soi ou être accompagné dans son rôle de parent ».

Le temps passé auprès de l'enfant ne se confond toutefois pas avec la disponibilité mentale du parent. L'accumulation des contraintes et des préoccupations quotidiennes peut peser sur l'attention et l'énergie disponibles. Cet enjeu est particulièrement important pendant les premières années, lorsque les interactions quotidiennes participent directement à son développement. Maud Rouaud rappelle : « **Le développement de l'enfant repose bien sûr sur la satisfaction de ses besoins matériels, mais aussi sur la qualité des interactions quotidiennes avec ses parents.** Dès les premières années, un enfant a besoin d'un lien affectif stable avec des figures rassurantes pour se sentir en sécurité et bien se développer ».



REPÈRE 3. DES BESOINS FONDAMENTAUX COMMUNS À TOUS LES ENFANTS

De quoi un enfant a-t-il besoin pour grandir et se développer dans de bonnes conditions ? En 2017, une démarche de consensus conduite par Marie-Paule Martin-Blachais à la demande du ministère chargé des Familles[8] a établi un cadre partagé des besoins fondamentaux de l'enfant. Ces besoins, considérés comme universels, concernent notamment la santé, la protection, les relations affectives, l'exploration, le cadre éducatif, l'identité et l'estime de soi.

Au cœur de cet ensemble se trouve un « métabesoin » de sécurité, à la fois physique, affective et relationnelle. Il conditionne l'ensemble des autres besoins de l'enfant et sa capacité à explorer, apprendre, construire des relations stables et se développer.

1.3. De fortes attentes de la société à l'égard des parents

« Les avancées de la recherche sur le développement de l'enfant, la reconnaissance progressive de ses droits et de son intérêt supérieur ont profondément changé la place qui lui est accordée. Mais elles ont aussi imposé, en miroir, de nouveaux devoirs aux parents », observe Jaqueline Wendland, psychologue clinicienne et ancienne membre experte de la commission des « 1 000 premiers jours ».

Le sondage THSN France–Odoxa montre combien ces attentes peuvent aussi nourrir la crainte de ne pas être considéré comme un « bon parent ». Cette crainte concerne 55 % des parents vivant sous le seuil de pauvreté, contre 46 % de ceux vivant au-dessus.

A. La place de l'enfant évolue et redéfinit le rôle des parents

La place de l'enfant dans la famille a profondément changé. Comme l'explique la sociologue Jessica Pothet : « Jusqu'aux années 1970, la famille s'organisait principalement autour du couple. Avec la hausse des séparations et des recompositions familiales, ce repère s'est déplacé. La relation entre un parent et son enfant dure souvent plus longtemps que celle du couple ; l'enfant occupe désormais une place centrale dans la famille ».

Cette évolution s'accompagne d'un élargissement des attentes envers les parents. Il ne s'agit plus seulement d'assurer la sécurité, les soins et l'éducation de l'enfant, mais aussi d'accompagner son développement cognitif, émotionnel et social, ses apprentissages, son autonomie, sa santé ou encore son rapport aux écrans. Ce modèle, que la sociologue Sharon Hays décrit dès 1996 sous le terme de « maternage intensif »[9], s'est depuis élargi à l'ensemble des parents sous la notion de « **parentalité intensive** » : les parents sont appelés à investir toujours davantage de temps, d'énergie et de compétences dans le développement de leur enfant.



REPÈRE 4. DE NOUVELLES ATTENTES ENVERS LES PARENTS ET DE NOUVEAUX DISPOSITIFS D'ÉTAT

Pendant longtemps, les politiques publiques relatives à l'enfance ont reposé principalement sur une logique de protection. La Protection maternelle et infantile (PMI), créée en 1945, vise à améliorer la santé des mères et des enfants et à faire reculer la mortalité infantile.

La Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 marque une autre étape importante : elle reconnaît l'enfant comme un sujet de droits et rappelle que la responsabilité de l'élever incombe au premier chef aux parents, tout en prévoyant que les États leur apportent « l'aide appropriée » dans l'exercice de cette responsabilité.

En France, ce mouvement accompagne le développement des politiques de soutien à la parentalité. La création des Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) en 1999 marque une étape importante : l'action publique cherche désormais aussi à accompagner les parents dans l'exercice quotidien de leur rôle, sans se substituer à eux.

Cette évolution s'accompagne toutefois d'une tension persistante entre deux logiques : soutenir les parents en reconnaissant leurs compétences et leur pouvoir d'agir, mais aussi prévenir les risques pour l'enfant, ce qui peut conduire à des formes d'évaluation, de responsabilisation ou de contrôle des familles[10] .

B. L'idéal du « bon parent » nourrit le doute et la crainte du jugement

La pression ressentie par de nombreux parents, notamment ceux de jeunes enfants, est renforcée par la multiplication des discours sur la « bonne » manière d'être parent.

Catherine Sellenet, sociologue spécialiste des parentalités, souligne que les parents sont de plus en plus invités à suivre une forme de « manuel du savoir-faire et du savoir-être parental ». Livres, podcasts, réseaux sociaux, forums, applications ou ateliers : les ressources consacrées à la parentalité n'ont jamais été aussi nombreuses. Elles diffusent des recommandations multiples, parfois contradictoires : être présent sans être surprotecteur, favoriser l'autonomie tout en restant vigilant, poser un cadre sans être autoritaire, accompagner les émotions sans céder à toutes les demandes.

Pendant les premières années de l'enfant, ces recommandations touchent à des dimensions particulièrement intimes et quotidiennes : la grossesse, l'accouchement, l'allaitement, le sommeil, l'alimentation, les pleurs ou l'éveil. « Il faut réussir sa parentalité, réussir sa grossesse, réussir

son accouchement, réussir son allaitement… », résume la psychologue clinicienne Jaqueline Wendland. Cette pression se retrouve dans le sondage : 58 % des parents ayant au moins un enfant de moins de 6 ans déclarent craindre de ne pas être un « bon parent » et d'être jugés par les autres contre 51 % des parents dans la même situation familiale vivant au-dessus du seuil.

Les progrès des connaissances sur le développement de l'enfant peuvent ainsi produire un effet paradoxal. « Les jeunes parents savent davantage aujourd'hui ce qu'il faudrait faire : bien manger, éviter le stress, ne pas crier… Mais cette meilleure connaissance ne diminue pas la pression qu'ils ressentent. Au contraire. Certaines mères me confient être "stressées à l'idée d'être stressées", parce qu'elles savent que cela peut avoir des conséquences sur leur enfant », explique Jaqueline Wendland. Confrontés à des recommandations nombreuses, certains parents peuvent finir par douter de leurs propres compétences, indépendamment de ce qu'ils savent et font effectivement[11].

La crainte du jugement peut alors rendre plus difficile le fait de demander conseil, d'accepter l'intervention d'un tiers ou de partager ses difficultés. La sociologue Jessica Pothet décrit à cet égard une « privatisation de la relation à l'enfant » : les responsabilités éducatives tendent à se concentrer davantage sur les parents, tandis que la place de l'entourage devient plus délicate. « Une remarque ou un conseil peuvent être perçus comme une remise en cause des compétences parentales, là où l'éducation relevait plus spontanément d'une responsabilité partagée ».

REGARD D'EXPERT. TROIS QUESTIONS À … CATHERINE SELLENET

Sociologue, spécialiste des parentalités.

Les parents sont-ils davantage sous pression aujourd'hui qu'auparavant ?

« C'est plus exigeant. Nous sommes passés du parent "suffisamment bon", défini dans les années 1950 par le pédiatre et psychanalyste Donald Winnicott, au parent "compétent", puis au parent "parfait" et au parent "responsable". Le parent suffisamment bon était un parent ordinaire, imparfait mais attentif aux besoins fondamentaux de son enfant. À l'inverse, le parent compétent doit acquérir des savoir-faire éducatifs, relationnels et émotionnels. Le parent parfait est toujours disponible, performant dans tous les domaines. Quant au parent responsable, si son enfant rencontre une difficulté, c'est qu'il n'a pas fait ce qu'il fallait ».

Pourquoi les parents se sentent-ils autant responsables de ce qui arrive à leurs enfants ?

« Les parents sont de plus en plus tenus pour responsables du devenir de leur enfant, alors même qu'ils n'en maîtrisent pas seuls toutes les conditions. J'écris souvent que le déterminisme parental a remplacé le déterminisme social. Lorsqu'un enfant rencontre une difficulté, la question se pose rapidement en termes de responsabilité parentale. Les parents portent alors une charge considérable : ils doivent tout faire correctement, tout anticiper, éviter les erreurs. Cette hyper-responsabilisation peut nourrir la culpabilité et l'épuisement ».

Tous les parents peuvent-ils répondre de la même manière aux attentes qui leur sont adressées ?

« Les inégalités se répercutent sur les modalités d'exercice de la parentalité. On ne parle pas assez de tout ce que la précarité empêche de faire et d'offrir aux enfants. Comment être disponible lorsque l'on cumule précarité, isolement ou difficultés de logement ? Le risque est de confondre des difficultés sociales et une défaillance parentale. Il faut constamment rappeler que les pratiques parentales ne peuvent être comprises indépendamment des contextes affectifs, sociaux, économiques ou institutionnels dans lesquels elles s'exercent ».

C. Des normes parentales qui exposent plus fortement les parents le plus précaires au jugement

Comme l'explique la sociologue Jessica Pothet : « Les mêmes attentes s'adressent à tous les parents, alors qu'ils ne disposent ni des mêmes repères pour s'orienter parmi les normes éducatives, ni des mêmes ressources pour y répondre ».

Écouter, accompagner les émotions, suivre la scolarité ou être disponible demande du temps, de la stabilité, un logement adapté et une certaine familiarité avec les attentes des institutions. Les sociologues Christophe Delay et Arnaud Frauenfelder[12] montrent que les conceptions de la « bonne » parentalité portées par les institutions sont socialement situées et largement proches des pratiques des classes moyennes. Le risque est alors d'évaluer les parents à partir de leur conformité à un modèle éducatif particulier, sans suffisamment tenir compte de leurs conditions de vie. Ce que la précarité rend difficile peut ainsi être interprété comme un manque d'investissement parental.

Gaëlle Guernalec-Lévy, directrice et cofondatrice de l'association Papoto, qui accompagne des parents en situation de vulnérabilité autour du développement du jeune enfant et de la prévention précoce, rappelle toutefois que l'enjeu n'est pas de renoncer à toute norme éducative : « Une société sans normes n'existe pas. L'important est de s'appuyer sur des normes fondées sur des connaissances solides. Nous connaissons aujourd'hui mieux les besoins fondamentaux de l'enfant, et ces connaissances méritent d'être diffusées. Il existe en revanche de nombreuses façons d'y répondre : sécuriser affectivement un enfant peut se faire de très nombreuses manières ».

Les résultats du sondage montrent d'ailleurs que les parents vivant sous le seuil de pauvreté partagent fortement ces aspirations pour leurs enfants : 86 % se disent inquiets pour leur avenir, contre 79 % des parents vivant au-dessus du seuil. Sylvie Davieau, directrice de la Halte des Parents de Marseille, lieu d'accueil et de soutien à la parentalité porté par Apprentis d'Auteuil, l'observe auprès des familles qu'elle accompagne : « Ils ont peur que leurs enfants aient plus tard les mêmes conditions de vie qu'eux ».

Leurs préoccupations portent aussi sur des dimensions fortement valorisées dans les normes éducatives contemporaines : la confiance en soi, la santé mentale ou encore la réussite scolaire. Les résultats détaillés sont présentés en annexe 2.

Cette forte attention portée au devenir des enfants n'empêche pas certains parents de se sentir davantage jugés lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Julie Serre, directrice de l'association Intermèdes Robinson, qui intervient auprès de familles en situation de grande précarité dans les quartiers prioritaires, les hôtels sociaux et les bidonvilles, observe : « **Les familles des quartiers ou les familles en difficulté font souvent l'objet d'une plus grande intransigeance. La moindre erreur avec les enfants devient alors une double peine** ». Le sondage THSN France–Odoxa montre que ce sentiment d'incompréhension est particulièrement marqué parmi les parents pauvres qui élèvent seuls leurs enfants (Graphique 1).

Graphique 1. Des difficultés plus souvent jugées mal comprises lorsque les marges de manœuvre se réduisent

% de répondants déclarant que leurs difficultés sont mal comprises

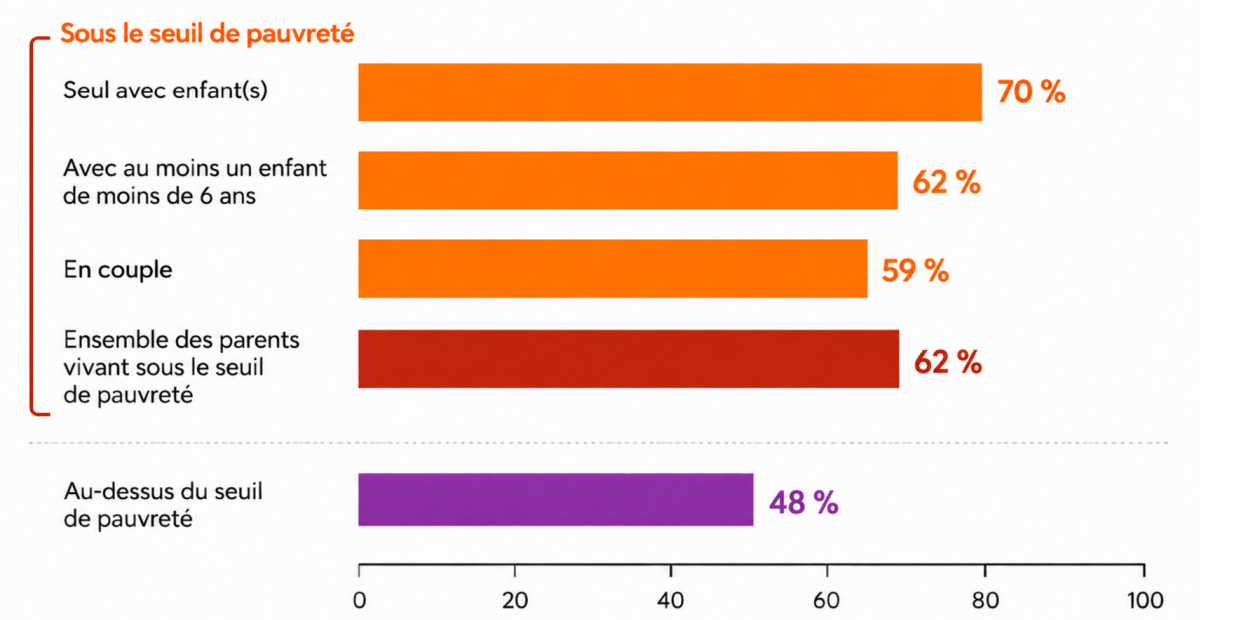

Lecture : parmi les parents vivant sous le seuil de pauvreté, 70 % de ceux qui élèvent seuls leur(s) enfant(s) déclarent que leurs difficultés sont mal comprises, contre 59 % de ceux vivant en couple.
Source : Sondage THSN France – Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

PARTIE 2

DES PARENTS PLUS EXPOSÉS À L'ISOLEMENT

Le manque de relations sociales, de relais et de soutien émotionnel fragilise particulièrement les parents pauvres





La fatigue, l'épuisement et l'impression de devoir tout gérer seul sont d'autant plus difficiles à supporter que les parents disposent de peu de personnes sur lesquelles s'appuyer.

« **Il faut tout un village pour élever un enfant** ». Cette expression, très souvent mobilisée dans le champ social et éducatif, rappelle que les parents, s'ils sont les premiers éducateurs de leur enfant, ne l'élèvent pas seuls. Proches, amis, professionnels, associations et institutions participent, chacun à leur place, à son éducation, à sa protection et à son développement. Ils peuvent aussi apporter aux parents de l'écoute, des conseils, de l'entraide et des possibilités de relais.

Mais ce « village » n'est ni également présent ni également accessible à toutes les familles. Le sondage THSN France–Odoxa montre que l'isolement traverse les milieux sociaux, mais qu'il touche plus souvent les parents vivant sous le seuil de pauvreté, en particulier lorsqu'ils élèvent seuls leurs enfants ou ont de jeunes enfants.

2.1. L'isolement parental touche tous les milieux, mais davantage les plus précaires

« Il existe des différences liées aux situations de précarité, mais ce qui revient très souvent et peut concerner toutes les familles, c'est l'isolement ».

Sylvie Davieau, directrice de la Halte des parents de Marseille

A. Plus d'un parent sur deux concerné par au moins une forme d'isolement

Les professionnels interviewés décrivent des situations très différentes, mais un besoin commun : rencontrer d'autres adultes, échanger et créer du lien. À Montdidier par exemple, la Maison des familles accompagne aussi bien des familles confrontées à des difficultés économiques que des parents vivant en milieu rural avec peu de relais. À Brest, la Maison des parents accueille des femmes de marins éloignées de leur entourage comme des mères hébergées en centre d'urgence.

Le sondage THSN France–Odoxa permet de mesurer l'ampleur de cet isolement : plus d'un parent sur deux déclare au moins une des quatre formes étudiées, qu'il s'agisse d'un manque de relations sociales, de personnes sur qui compter, de soutien émotionnel ou d'un sentiment de solitude.

REPÈRE 5. COMPRENDRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE L'ISOLEMENT PARENTAL

Les travaux de l'Insee, de la Fondation de France et des Petits Frères des Pauvres[13] montrent que l'isolement ne se résume pas au nombre de relations. Ils distinguent notamment l'isolement relationnel, lié à la rareté ou à l'absence de liens, du sentiment de solitude, qui relève d'une expérience subjective.

Afin de mieux saisir les différentes formes que peut prendre l'isolement parental, le sondage THSN France–Odoxa retient quatre dimensions :

Le manque de relations sociales désigne le fait de déclarer disposer de peu de contacts ou de liens significatifs dans la vie quotidienne.

Le manque de personnes sur qui compter traduit l'absence perçue de proches ou de relais mobilisables pour demander conseil, faire face à un imprévu ou souffler ponctuellement.

Le manque de soutien émotionnel correspond au sentiment de ne pas disposer d'une personne avec laquelle partager ses inquiétudes, sa fatigue ou ses difficultés, et auprès de laquelle se sentir écouté et compris.

Le sentiment de solitude désigne l'expérience subjective de se sentir seul, y compris lorsque certaines relations existent.

Ces quatre dimensions sont proches, mais ne se confondent pas. Un parent peut avoir des contacts réguliers tout en manquant de relais concrets, de soutien émotionnel ou en se sentant seul.

B. Un « village » autour de l'enfant et de ses parents qui se fragilise

Le « village » rassemble toutes les ressources sur lesquelles les parents peuvent s'appuyer (cf. Schéma). Ces différents acteurs peuvent, chacun à leur manière, soutenir les parents et participer au développement de l'enfant.

Les travaux du psychologue Urie Bronfenbrenner[14] ont montré combien **le développement de l'enfant dépend des différents environnements dans lesquels il grandit et de la qualité des interactions qui s'y nouent**. Jaqueline Wendland, psychologue clinicienne et chercheuse, résume : « Cet environnement est essentiel. Il devient protecteur lorsque ses ressources sont disponibles, accessibles et mobilisables : un proche à appeler, une personne à qui confier son enfant, un professionnel qui écoute, un lieu où rencontrer d'autres familles ou un service capable d'apporter une réponse ».

Or les trajectoires de vie ont changé. Les familles vivent plus souvent éloignées les unes des autres, les mobilités professionnelles et géographiques sont plus fréquentes et les séparations peuvent réduire un cercle de soutien jusque-là partagé avec le conjoint. Les grands-parents, eux aussi, vivent parfois à distance, travaillent encore ou sont aidants de leurs propres parents. Ces évolutions peuvent réduire les possibilités de relais, d'écoute et de répit et fragiliser progressivement ce « village » autour de l'enfant et de ses parents.

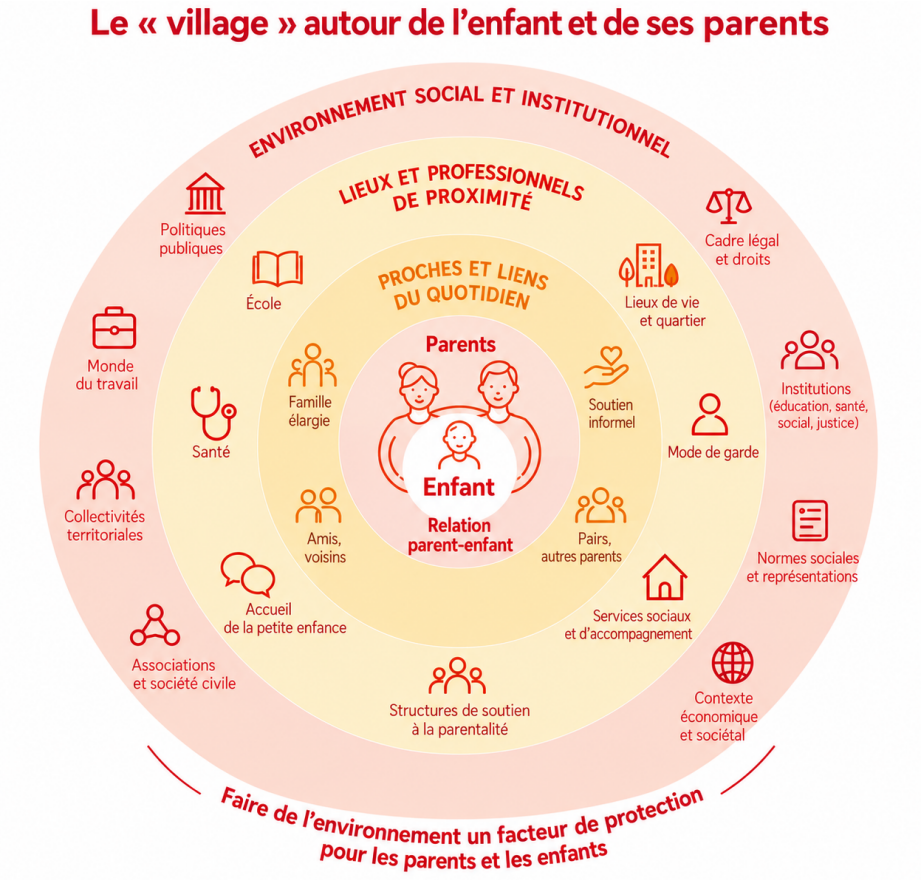

Source : Intersection Le Lab, d'après le modèle écologique de Bronfenbrenner (1979, 1986), pour The Human Safety Net France

2.2. Les parents pauvres disposent de moins de ressources relationnelles et émotionnelles

A. Les inégalités économiques sont aussi des inégalités de liens

Le sondage THSN France–Odoxa met en évidence un écart marqué selon le niveau de vie : 71 % des parents vivant sous le seuil de pauvreté déclarent au moins une des quatre formes d'isolement étudiées, contre 52 % de ceux vivant au-dessus, soit 19 points d'écart. Cet écart se retrouve dans chacune des dimensions observées : relations sociales, personnes sur qui compter, soutien émotionnel et sentiment de solitude.

Graphique 2. Les parents sous le seuil de pauvreté sont les plus concernés par toutes les formes d'isolement

En % de répondants

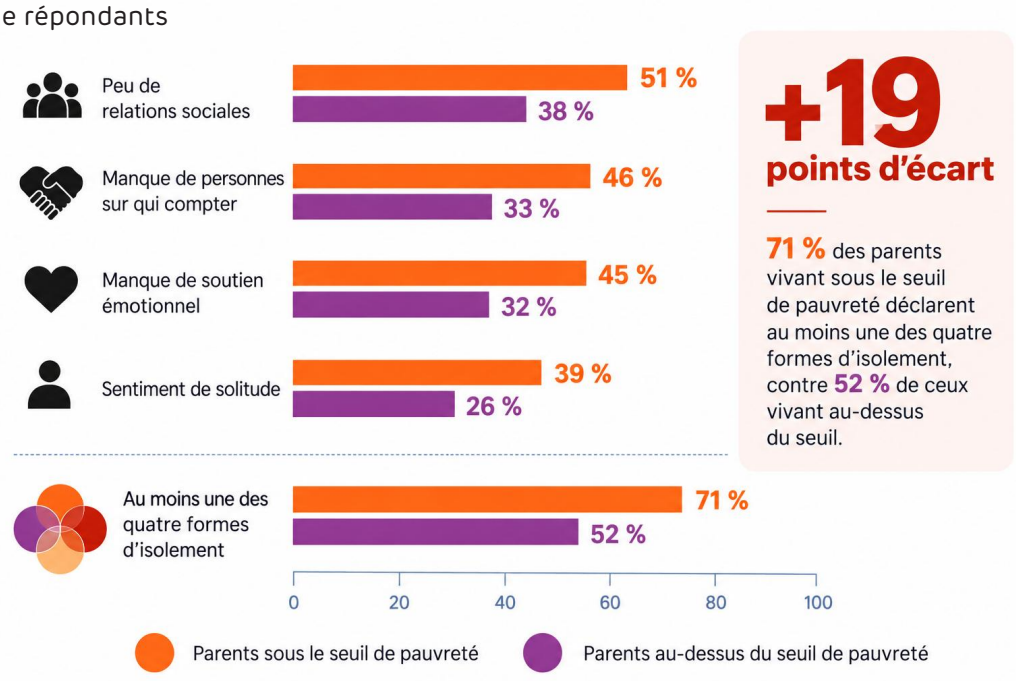

Source : Sondage THSN France – Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

Les travaux de Serge Paugam, sociologue spécialiste des liens sociaux et des formes de solidarité[15], permettent de comprendre l'importance de ces liens. Les relations familiales, amicales, professionnelles ou associatives permettent de « compter sur » les autres pour obtenir une aide ou un relais, mais aussi de « compter pour » les autres, en se sentant soutenu et considéré.

Les inégalités économiques se doublent ainsi d'inégalités de liens. Le sondage met en évidence un gradient net à l'intérieur même de la population vivant sous le seuil de pauvreté : plus le niveau de vie diminue, plus les différentes formes d'isolement sont fréquentes.

Tableau 2. Plus le niveau de vie est faible, plus l'isolement est fréquent parmi les parents pauvres

% de répondants

Formes d'isolement	Moins de 40 % du niveau de vie médian (*)	Entre 40 et 50 % du niveau de vie médian	Entre 50 % et 60 % du niveau de vie médian
Sentiment de solitude	44 %	36 %	33 %
Peu de relations sociales	55 %	52 %	46 %
Manque de personnes sur qui compter	49 %	46 %	42 %
Manque de soutien émotionnel	47 %	45 %	41 %

Lecture : parmi les parents vivant sous le seuil de pauvreté, 44 % de ceux dont le niveau de vie est inférieur à 40 % du niveau de vie médian déclarent se sentir seuls, contre 33 % de ceux dont le niveau de vie se situe entre 50 % et 60 % du niveau de vie médian.
(*) Le niveau de vie correspond au revenu disponible du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation, afin de tenir compte de sa composition. Le seuil de pauvreté est fixé à 60 % du niveau de vie médian. Dans le sondage, les trois tranches correspondent, pour une personne seule, à un niveau de vie inférieur à 859 € par mois, compris entre 859 € et 1 073 €, et compris entre 1 073 € et 1 288 €.
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

B. Les parents de jeunes enfants manquent davantage de relais et de soutien

Le sondage THSN France–Odoxa confirme que les parents ayant au moins un enfant de moins de 6 ans déclarent plus souvent manquer de relations et de relais, quel que soit leur niveau de vie. Parmi ceux vivant sous le seuil de pauvreté, 74 % déclarent au moins une forme d'isolement, contre 69 % lorsque tous leurs enfants sont âgés de 6 ans ou plus. Chez les parents vivant au-dessus du seuil, cette proportion atteint 55 % contre 51 %.

Chez les parents pauvres avec un enfant de moins de 6 ans, les écarts concernent surtout le manque de relations sociales, de personnes sur qui compter et de soutien émotionnel. Le sentiment de solitude, lui, reste stable selon l'âge des enfants.

Graphique 3. Les parents vivant sous le seuil de pauvreté ayant un jeune enfant manquent davantage de soutien et de relais

% de répondants

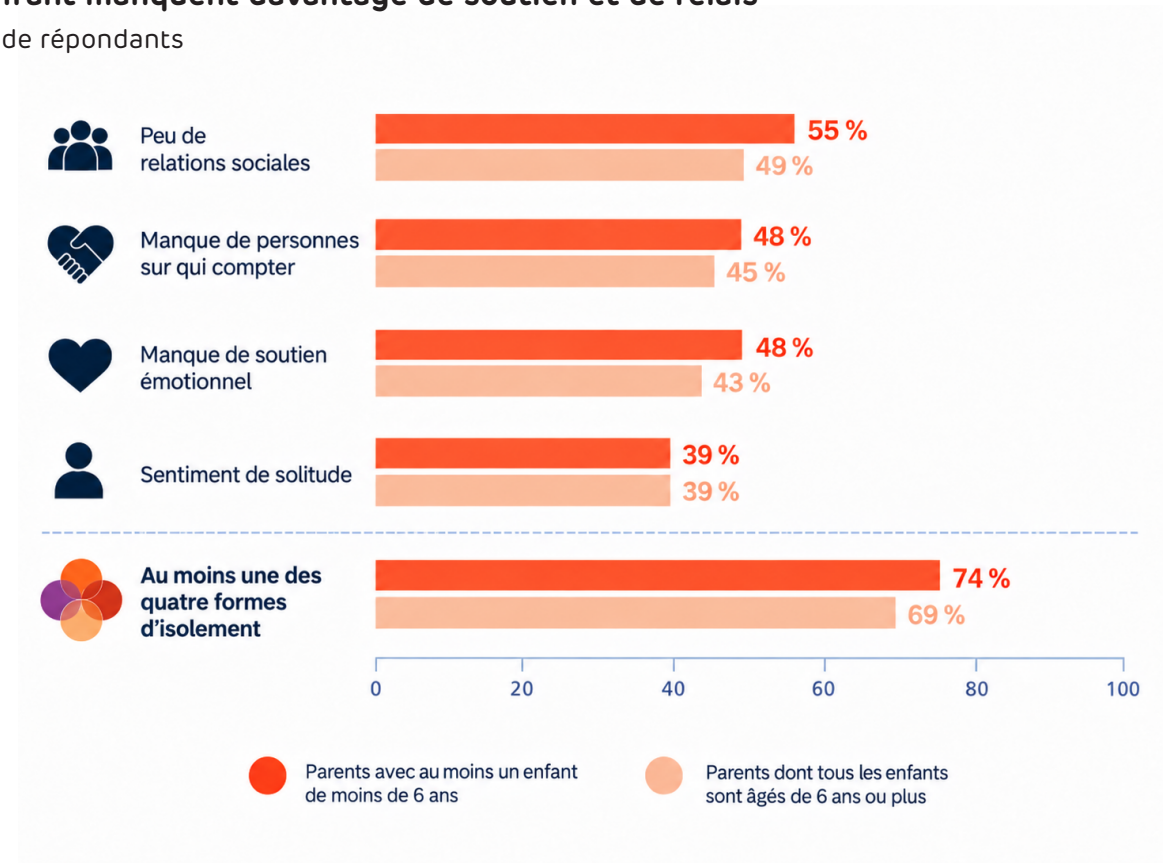

Lecture : parmi les parents vivant sous le seuil de pauvreté, ceux qui ont au moins un enfant de moins de 6 ans déclarent plus souvent manquer de relations sociales, de personnes sur qui compter et de soutien émotionnel que ceux dont tous les enfants sont âgés de 6 ans ou plus. Le sentiment de solitude est, en revanche, identique dans les deux groupes.
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

C. Les lieux de vie et territoires peuvent éloigner des espaces de sociabilité

Les contraintes matérielles peuvent aussi tenir les familles à distance des lieux où se nouent des relations : les modes d'accueil, les activités de loisirs ou sportives, les espaces associatifs, les services publics ou les lieux fréquentés par d'autres familles.

Les équipes d'Intermèdes Robinson accompagnent des familles en grande précarité, dont les logements sont bien souvent éloignés des transports, des services et des lieux de vie. « **Avec de jeunes enfants, chaque déplacement peut alors devenir un parcours du combattant** », explique Julie Serre, directrice de la structure. La situation administrative de certaines familles accentue encore cette mise à l'écart. Lorsqu'elles sont sans papiers ou en attente de régularisation, elles peuvent se retrouver exclues de certains services ou avoir davantage de difficultés à inscrire leurs enfants à des activités.

Une mère de deux enfants de 7 et 3 ans, en couple, vivant en Île-de-France et accompagnée par Intermèdes Robinson, raconte : « Quand je vivais en hôtel social, je ne sortais presque jamais. Je ne connaissais personne et on ne m'avait jamais proposé de sortie. Quand j'ai rencontré les bénévoles d'Intermèdes Robinson, c'étaient les seuls moments où je m'autorisais à sortir de la chambre ».

Les obstacles prennent des formes différentes selon les territoires. À Montdidier, Lucile Sessou, responsable de la Maison des familles, indique : « Nous sommes sur un territoire très rural, avec une petite ville entourée de villages parfois très petits. Dans certains d'entre eux, il n'y a aucun transport en dehors du bus scolaire. Quand les parents n'ont pas le permis, ils peuvent difficilement se rendre à Montdidier, accéder aux services ou participer aux activités. Cet éloignement réduit aussi les occasions de rencontrer d'autres familles et de créer des liens ».

Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), la difficulté est différente : les services peuvent être géographiquement proches, mais certains équipements essentiels à la vie familiale, notamment les modes d'accueil du jeune enfant, restent moins accessibles[16]. 44 % des habitants des QPV vivent sous le seuil de pauvreté, contre 15 % en France métropolitaine. Seuls 15 % des enfants de moins de trois ans vivant en QPV bénéficient d'un **mode d'accueil formel,** contre 42 % hors QPV. Près d'un QPV sur deux ne dispose d'aucune crèche dans le quartier ou dans un rayon de 500 mètres[17].

Les difficultés de logement, de transport ou d'accès aux équipements réduisent donc aussi les occasions de sociabilité et de soutien.

2.3. Les mères pauvres vivant seules avec leurs enfants, plus exposées au cumul des difficultés

Les associations partenaires de THSN France accompagnent régulièrement des mères et, plus rarement, des pères qui élèvent seuls leurs enfants dans des situations de grande précarité et d'isolement. Comme l'explique la sociologue Jessica Pothet, la parentalité solo concentre davantage les responsabilités sur le parent qui assume au quotidien la prise en charge des enfants. Lorsque les ressources économiques, professionnelles et relationnelles sont faibles, cette charge peut se doubler de difficultés sociales : moindre accès à une garde ou à des relais, contraintes d'emploi et isolement. Ces situations concernent très majoritairement des femmes[18].

Cette surexposition à la pauvreté est bien documentée (cf. Repère 2). Le sondage THSN France–Odoxa permet d'examiner plus précisément ce cumul parmi les femmes vivant sous le seuil de pauvreté. Il compare celles qui vivent seules avec leurs enfants à celles qui vivent en couple et met en évidence des écarts en matière d'isolement, de répit et de difficultés dans la vie quotidienne.

A. Des mères sans relais, particulièrement isolées

Parmi les femmes vivant sous le seuil de pauvreté, celles qui vivent seules avec leurs enfants sont davantage concernées par les différentes formes d'isolement.

Le sentiment de solitude est la dimension qui distingue le plus les deux groupes : il concerne 55 % des femmes pauvres vivant seules avec leurs enfants, contre 34 % de celles vivant en couple. L'isolement est aussi plus intense. Parmi les femmes pauvres vivant seules avec leurs enfants, 39 % répondent « oui, tout à fait » à au moins une des quatre dimensions étudiées, contre 30 % de celles vivant en couple.

Tableau 3. Parmi les femmes vivant sous le seuil de pauvreté, celles qui vivent seules avec leurs enfants cumulent davantage d'isolement et de difficultés

% de répondants

Difficultés déclarées	Femmes seules avec enfant(s)	Femmes en couple avec enfant(s)	Ensemble des parents vivant sous le seuil de pauvreté (femmes et hommes confondus)
Au moins une des quatre formes d'isolement	80 %	68 %	71 %
- Peu de relations sociales	59 %	52 %	51 %
- Manque de personnes sur qui compter	55 %	42 %	46 %
- Manque de soutien émotionnel	57 %	44 %	45 %
- Sentiment de solitude	55 %	34 %	39 %
Devoir gérer trop de choses seule et se sentir dépassée	80 %	72 %	69 %
Epuisement physique ou mental lié au manque de répit	81 %	70 %	70 %
Difficultés mal comprises par les autres et la société	74 %	60 %	62 %
Difficultés financières pour répondre aux besoins des enfants	79 %	66 %	70 %

Lecture : parmi les femmes vivant sous le seuil de pauvreté, 80 % de celles qui vivent seules avec leurs enfants déclarent au moins une forme d'isolement, contre 68 % de celles vivant en couple.
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

Ces difficultés s'inscrivent aussi dans un cadre économique et institutionnel spécifique. L'économiste Clément Peruyero souligne notamment la baisse de ressources qui peut suivre une séparation, ainsi que les enjeux liés au traitement socio-fiscal des familles monoparentales et aux pensions alimentaires, qui font aujourd'hui l'objet de débats et de propositions de réforme[19]. Le sondage THSN France–Odoxa confirme, de son côté, que les femmes pauvres vivant seules cumulent plus souvent manque de répit, sentiment d'être dépassées, difficultés financières et sentiment d'être mal comprises.

Une mère élevant seule ses trois filles âgées de 11 ans, 2 ans et 1 an, accompagnée par la Halte des parents (Maison des Familles) à Marseille, témoigne : « Je suis souvent seule pour répondre aux questions concernant l'éducation de mes enfants, faire certains choix et prendre des décisions. J'ai aussi besoin de souffler, de parler, d'échanger avec d'autres personnes. Le jour où j'ai rencontré une bénévole de la Halte des parents, elle m'a écoutée et m'a proposé de revenir. Trouver ce lieu où me poser et échanger a été une vraie chance pour moi ».

B. L'isolement accroît le risque de parentification de l'enfant

Lorsque les interlocuteurs adultes manquent durablement, certains échanges peuvent se reporter vers les enfants eux-mêmes. Sylvie Davieau, directrice de la Halte des parents de Marseille, décrit cette réalité : « L'isolement concerne des familles qui ont peu ou pas de proches ou de personnes de confiance autour d'elles. Elles disposent de peu de possibilités d'entraide et d'échanges. Dans ces situations, l'enfant peut devenir le principal, voire le seul interlocuteur du parent ».

Jessica Pothet, sociologue, attire l'attention sur le risque de **parentification**, lorsque l'enfant est amené à assumer des responsabilités qui dépassent ce qui est attendu à son âge : être le confident de son parent, chercher à le rassurer, prendre en charge certaines tâches ou se sentir responsable de son bien-être. Ce phénomène n'est pas propre aux familles monoparentales. Il peut apparaître lorsque les difficultés, l'isolement et l'absence de relais adultes se cumulent.

Des travaux de recherche[20] montrent que lorsque cette inversion des rôles devient importante ou durable, elle peut fragiliser le développement de l'enfant et être associée à davantage de détresse émotionnelle, de difficultés relationnelles ou de troubles psychiques. Ses effets varient toutefois selon la nature et l'intensité des responsabilités assumées, leur durée et les soutiens dont dispose l'enfant.

Les parents pauvres vivant seuls expriment par ailleurs davantage d'inquiétudes pour leurs enfants. 40 % redoutent des problèmes de stress, d'anxiété ou de santé mentale, contre 33 % de ceux vivant en couple ; 29 % craignent des difficultés d'épanouissement, contre 24 %. Ces chiffres portent sur les inquiétudes exprimées par les parents, et non sur des difficultés effectivement observées chez leurs enfants. Ils rappellent l'importance de maintenir autour de la famille des adultes capables de partager les responsabilités, les inquiétudes et les décisions, afin que l'enfant puisse rester à sa place d'enfant.

C. L'éloignement de l'emploi : une perte de revenu et de lien

Les mères seules sont moins souvent en emploi que les pères seuls : 67 % d'entre elles occupent un emploi, contre 81 % des pères. L'éloignement de l'emploi réduit aussi les occasions de rencontrer d'autres adultes et d'entretenir des relations en dehors du quotidien familial.

Avec de jeunes enfants, l'absence de solution de garde peut limiter l'accès à l'emploi ou à la formation. Gaëlle Guernalec-Lévy, directrice et cofondatrice de Papoto, décrit ce cumul : « Plus de 70 % des mères que nous accompagnons ne travaillent pas et ont des enfants souvent âgés de moins de trois ans. Elles ne disposent pas de solution de garde ni de place en crèche. Si les activités sont proposées sans les enfants, elles ne viennent pas ».

Les travaux de l'économiste Clément Peruyero sur la persistance intergénérationnelle de la pauvreté mettent en évidence une « surpénalité féminine21 ». **Parmi les personnes ayant connu une pauvreté sévère à l'entrée au collège, 32,9 % des femmes, à 26 ou 27 ans, ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, contre 23,4 % des hommes**. Chez les jeunes non exposés à la pauvreté, l'écart entre femmes et hommes est presque inexistant.

Clément Peruyero explique que cet écart se construit moins pendant la scolarité qu'au moment de l'entrée dans la vie adulte : « Chez les femmes, les contraintes parentales, les parcours professionnels et le fait de vivre dans des territoires moins favorisés peuvent se cumuler et conduire plus souvent à un éloignement durable de l'emploi. Chez les hommes, la parentalité tend au contraire à renforcer l'entrée ou le maintien dans l'emploi ».

PARTIE 3

UN SOUTIEN À LA PARENTALITÉ JUGÉ UTILE MAIS ENCORE DIFFICILE À MOBILISER

Entre manque d'information, crainte du jugement et difficulté à se reconnaître dans l'offre



Le soutien à la parentalité vise à accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle et à leur apporter des ressources lorsqu'ils rencontrent des difficultés. Information, écoute, conseils, échanges avec d'autres parents, accompagnement ou temps de répit peuvent les aider à trouver des réponses, à partager leurs interrogations et à disposer de relais lorsque ceux-ci leur manquent.

Pourtant, le sondage THSN France–Odoxa fait apparaître une situation plus complexe. Les parents affirment très majoritairement pouvoir assurer leur rôle sans l'aide d'une structure de soutien à la parentalité, tout en jugeant largement utiles les différentes formes d'aide qui peuvent leur être proposées. Entre cette utilité reconnue et le recours effectif, plusieurs obstacles peuvent intervenir : difficulté à identifier l'offre ou à y accéder, manque de confiance, crainte du jugement ou sentiment de ne pas se reconnaître dans les dispositifs proposés.

3.1. Une forte autonomie déclarée, sans rejet du soutien

A. Des formes d'accompagnement concrètes plébiscitées

Le sondage montre que 78 % des parents vivant sous le seuil de pauvreté déclarent pouvoir assurer correctement leur rôle sans l'aide d'une structure de soutien à la parentalité. Pourtant, lorsqu'on leur présente concrètement différentes formes d'accompagnement, ils en reconnaissent très largement l'utilité.

Tableau 4. Des formes de soutien à la parentalité jugées utiles par plus de deux parents sur trois

% de répondants

Action jugée utile	Parents sous le seuil	Dont < 6 ans	Dont parents vivant seuls avec leur(s) enfant(s)
Activités et soutien scolaire pour les enfants	84 %	82 %	84 %
Information sur les aides et interlocuteurs	82 %	77 %	86 %
Développement du lien parent-enfant	76 %	76 %	75 %
Accompagnement de proximité par un professionnel	75 %	74 %	80 %
Lieux d'accueil et temps de répit	73 %	76 %	74 %
Contenus et ressources en ligne	71 %	74 %	70 %
Échanges entre familles	68 %	68 %	71 %
Conseils pratiques, ateliers ou groupes de parole	68 %	67 %	67 %

Note : les colonnes « Dont < 6 ans » et « Dont parents vivant seuls avec leur(s) enfant(s) » concernent des sous-groupes de parents vivant sous le seuil de pauvreté : respectivement ceux ayant au moins un enfant de moins de 6 ans et ceux vivant seuls avec leur(s) enfant(s).
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

Les résultats font apparaître un large consensus sur l'utilité des différentes formes de soutien. Ils montrent aussi que les besoins peuvent varier selon les configurations familiales. La monoparentalité ou la présence d'un jeune enfant peuvent ainsi renforcer le besoin de relais, de répit ou d'un accompagnement facilement accessible. Ces résultats font écho aux difficultés mises en évidence précédemment dans les parcours des familles vivant sous le seuil de pauvreté.

B. Plusieurs formes de non-recours aux dispositifs d'aide

Reconnaître l'utilité d'un soutien ne signifie pas nécessairement le solliciter. Les travaux de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) permettent d'identifier plusieurs mécanismes susceptibles de freiner la demande ou l'accès à un soutien.

REPÈRE 6. COMPRENDRE LES DIFFÉRENTES FORMES DE NON-RECOURS

La non-connaissance (non recours primaire) : la personne ignore l'existence du dispositif ou ne dispose pas des informations nécessaires pour y accéder.

La non-demande : le dispositif est connu, mais la personne ne souhaite pas ou n'ose pas le solliciter.

La non-proposition : un dispositif n'est pas proposé alors que la personne pourrait en bénéficier.

La non-réception : l'aide ou l'accompagnement a été demandé, mais n'est finalement pas obtenu (par exemple car l'aide n'est pas de proximité ou ses horaires ne sont pas les bons).

Ces situations peuvent se succéder ou se cumuler au cours d'un même parcours.

Le recours à certains dispositifs de soutien à la parentalité reste limité. Selon la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), en 2018, les **lieux d'accueil enfants-parents (LAEP)** ont accueilli environ 4 % des familles ayant au moins un enfant de moins de 6 ans[22] . Ce chiffre ne constitue toutefois pas à proprement parler un taux de non-recours, toutes les familles n'ayant pas nécessairement besoin ou souhait de fréquenter un LAEP.

Le sondage THSN France–Odoxa ne mesure pas directement le recours effectif à des dispositifs précis. Son apport est plutôt d'examiner plusieurs dimensions susceptibles d'intervenir dans leur sollicitation : l'accessibilité de l'offre, la confiance dans les acteurs, la crainte du jugement et les expériences passées (Cf. Annexe 1).

REPÈRE 7. LES PRINCIPAUX FREINS EXPLORÉS PAR LE SONDAGE

Dimension	Questions posées
Information et accessibilité de l'offre	« Je manque d'informations sur les structures et les aides disponibles. » « Les démarches administratives sont trop complexes. » « Je ne trouve pas, près de chez moi, les aides ou les solutions dont j'aurais besoin. »
Confiance dans les acteurs	« Les acteurs comprennent les difficultés auxquelles les parents sont confrontés. » « J'ai confiance dans leur capacité à aider les parents et à m'aider. »
Crainte du jugement et expériences passées	« J'aurais peur d'être jugé si j'avais recours à ces services. » « J'ai déjà vécu une mauvaise expérience avec une structure d'aide. »

3.2. Des structures et des aides difficiles à identifier et à mobiliser

Connaître l'existence d'un dispositif ne suffit pas pour y accéder. Encore faut-il comprendre ce qu'il propose, savoir à qui s'adresser et pouvoir accomplir les démarches nécessaires. Le sondage THSN France–Odoxa montre que ces difficultés ne touchent pas tous les parents avec la même intensité. Jaqueline Wendland, psychologue clinicienne, observe que l'accès au soutien reste particulièrement difficile pour les familles les plus précaires : « **ceux qui ont le plus besoin de soutien, souvent, n'en profitent pas. Et ils se trouvent finalement en marge de beaucoup de choses** ».

A. Une offre encore mal connue et inégalement accessible

Le manque d'information sur les structures et les aides disponibles est largement partagé, quel que soit le niveau de vie : 65 % des parents vivant sous le seuil de pauvreté le déclarent, comme 71 % de ceux vivant au-dessus. Le besoin d'information n'apparaît donc pas spécifique aux parents les plus précaires. En revanche, les écarts se creusent lorsqu'il s'agit de trouver effectivement une aide ou une solution à proximité : cette difficulté concerne davantage les parents vivant sous le seuil (cf. Annexe 2) et, parmi eux, tout particulièrement ceux qui sont fortement isolés.

Tableau 5. Des difficultés d'accès largement partagées, mais plus marquées chez les parents pauvres les plus isolés

En % de répondants

Difficultés déclarées	Parents sous le seuil	Dont < 6 ans	Dont parents vivant seuls avec leur(s) enfant(s)	Dont fortement isolés *
Manquent d'informations sur les structures et les aides disponibles	65 %	62 %	65 %	70 %
Estiment que les démarches administratives sont trop complexes	59 %	54 %	59 %	66 %
Ne trouvent pas, près de chez eux, les aides ou les solutions dont ils auraient besoin	59 %	60 %	65 %	77 %

Note : les colonnes « Dont < 6 ans », « Dont parents vivant seuls avec leur(s) enfant(s) » et « Dont fortement isolés » concernent des sous-populations de parents vivant sous le seuil de pauvreté. (*) Les parents fortement isolés sont ceux ayant répondu « oui, tout à fait » à au moins une des quatre dimensions de l'isolement : sentiment de solitude, peu de relations sociales, manque de personnes sur qui compter ou manque de soutien émotionnel.
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

L'isolement apparaît ainsi comme un facteur aggravant. Il réduit les soutiens disponibles dans la vie quotidienne, mais aussi les possibilités d'être informé ou orienté vers d'autres ressources. Un proche, un voisin ou un autre parent peut faire connaître une structure, transmettre un contact ou accompagner une première démarche. Lorsque ces relais manquent, la recherche d'aide repose davantage sur le parent lui-même.

La lisibilité de l'offre constitue également un enjeu. Stéphanie Guillemet, directrice de la Maison des Parents de la Sauvegarde de l'enfance du Finistère, observe : « Les familles doivent souvent s'orienter entre de nombreux interlocuteurs relevant de l'accès aux droits, du logement, de la santé, de la garde des enfants ou du soutien à la parentalité. **Les structures sont parfois dispersées et leurs intitulés ne permettent pas toujours de comprendre immédiatement ce qu'elles proposent** ».

Chez les parents pauvres ayant au moins un enfant de moins de 6 ans, 60 % déclarent ne pas trouver, près de chez eux, les aides ou les solutions dont ils auraient besoin. Ce résultat prend une importance particulière à un âge où les parents disposent souvent de peu de temps et de répit. L'accès à des solutions proches et facilement identifiables constitue alors un enjeu concret.

B. Des démarches qui exigent du temps, de l'énergie et des ressources

La complexité des démarches constitue une difficulté largement partagée : 59 % des parents vivant sous le seuil de pauvreté et 57 % de ceux vivant au-dessus les jugent trop complexes. Cette proportion atteint 66 % parmi les parents sous le seuil fortement isolés.

Accéder à une aide suppose aussi de pouvoir accomplir les démarches nécessaires. Pour certaines familles, la maîtrise du numérique et du langage administratif constitue déjà un obstacle. Julie Serre et Vinciane Jouvenot, d'Intermèdes Robinson, décrivent ainsi les difficultés rencontrées : « Pour beaucoup, faire une démarche en ligne ou se souvenir d'un mot de passe, c'est très compliqué ». Elles évoquent également la difficulté à comprendre certains documents administratifs, notamment lorsque la maîtrise du français est limitée.

À cela s'ajoute l'accumulation des procédures. Certaines familles doivent simultanément ouvrir ou maintenir leurs droits, rechercher un logement, régulariser une situation administrative ou trouver une solution de garde. Stéphanie Guillemet, directrice de la Maison des Parents à Brest, résume : « **Plus vous êtes en difficulté sociale ou précaire, plus il faut que vous fassiez des démarches. […] C'est le parcours du combattant** ».

Ces démarches mobilisent du temps, des compétences et des relais, et peuvent paradoxalement devenir une charge supplémentaire pour les familles les plus en difficulté.

3.3. Demander de l'aide suppose avoir confiance

Solliciter un accompagnement conduit à exposer une difficulté à un professionnel et à accepter un regard extérieur sur sa situation. Cette démarche peut être particulièrement sensible lorsque les parents craignent d'être jugés ou ont déjà vécu une expérience négative avec une structure d'aide. Jaqueline Wendland souligne ainsi que certains parents « n'osent pas demander de l'aide ou craignent la stigmatisation, ou même l'intervention des services de protection de l'enfance ».

A. La peur d'être jugé peut freiner la demande d'aide

Le sondage THSN France–Odoxa montre que la crainte du jugement est plus forte chez les parents vivant sous le seuil de pauvreté. 45 % déclarent qu'ils auraient peur d'être jugés s'ils recouraient à une structure de soutien, contre 34 % des parents vivant au-dessus du seuil. Ils sont également moins nombreux à considérer que les acteurs comprennent les difficultés auxquelles les parents sont confrontés : 51 %, contre 63 %.

Lucile Sessou, directrice de la Maison des familles de Montdidier, observe : « **Les parents insérés, plus aisés, peuvent prendre du recul par rapport au regard des institutions et de la société. Mais pour les parents en situation de précarité, cela devient très vite un poids. Ils se disent : "Je ne suis pas à la hauteur." […] Ils fuient la société pour ne pas se faire voir, pour ne pas subir le regard et le jugement des autres** ».

Pour les professionnels interrogés, cette crainte peut aller plus loin et s'accompagner de la peur d'un signalement ou d'un placement de l'enfant. Gaëlle Guernalec-Lévy, directrice de Papoto, rapporte ainsi ce que certains parents peuvent se dire à propos d'une structure ou d'un professionnel : « N'y va pas, c'est pour voir comment tu fais, c'est pour placer les enfants ».

Demander de l'aide peut alors être perçu comme un risque : celui que la difficulté exprimée soit interprétée comme le signe d'une défaillance parentale plutôt que comme un besoin de soutien.

La crainte du jugement est particulièrement forte lorsque les enfants sont jeunes. Parmi les parents pauvres ayant au moins un enfant de moins de 6 ans, près d'un sur deux déclare craindre d'être jugé en cas de recours à une structure et quatre sur dix disent avoir déjà vécu une mauvaise expérience avec un professionnel ou une structure d'aide. À cette période, les contacts avec les professionnels sont nombreux : les PMI, les professionnels de santé, les modes d'accueil ou les services sociaux. La qualité de la relation instaurée avec les parents prend donc une importance particulière.

Cette relation dépend aussi de la manière dont l'accompagnement est proposé et de la place laissée au parent. Catherine Sellenet distingue une participation choisie, fondée sur l'adhésion, d'une participation vécue comme prescrite[23]. Cette distinction éclaire la tension qui peut exister entre soutien et sentiment d'être évalué.

La sociologue Jessica Pothet la résume ainsi : « On dit qu'on va vous aider, on va vous soutenir, mais pour vous aider, il va falloir vous transformer ». Même lorsqu'il vise à soutenir, l'accompagnement peut ainsi être perçu comme porteur d'attentes sur la manière d'exercer son rôle de parent.

Tableau 6. Le jugement et la défiance augmentent avec la précarité et l'isolement

% de répondants

Difficultés déclarées	Parents sous le seuil	Dont < 6 ans	Dont parents vivant seuls avec leur(s) enfant(s)	Dont fortement isolés *
Manquent d'informations sur les structures et les aides disponibles	65 %	62 %	65 %	70 %
Estiment que les démarches administratives sont trop complexes	59 %	54 %	59 %	66 %
Ne trouvent pas, près de chez eux, les aides ou les solutions dont ils auraient besoin	59 %	60 %	65 %	77 %

Note : un niveau de vie inférieur à 40 % du niveau de vie médian correspond à moins de 859 € par mois pour une personne seule ; un niveau de vie compris entre 50 % et 60 % correspond à 1 073 € à 1 288 €.
(*) Les parents sous le seuil fortement isolés sont ceux ayant répondu « oui, tout à fait » à au moins une des quatre dimensions de l'isolement mesurée dans le sondage : sentiment de solitude, peu de relations sociales, manque de personnes sur qui compter ou manque de soutien émotionnel.
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

Parmi les parents vivant sous le seuil de pauvreté, 48 % de ceux dont le niveau de vie est inférieur à 40 % du niveau de vie médian déclarent craindre d'être jugés s'ils recourent à une structure de soutien, contre 42 % de ceux dont le niveau de vie se situe entre 50 % et 60 %. Cette proportion atteint 53 % parmi les parents fortement isolés. **Deux vulnérabilités se cumulent ainsi : la faiblesse du niveau de vie et l'isolement**. Toutes deux semblent fragiliser la relation aux structures et renforcer la défiance. Le risque est alors que les parents qui auraient le plus besoin de soutien soient aussi ceux qui hésitent le plus à le solliciter.

B. Les expériences passées peuvent installer durablement la défiance

La crainte du jugement et la défiance née d'une expérience passée relèvent de mécanismes différents. Dans un cas, le parent anticipe la manière dont sa demande pourrait être reçue ; dans l'autre, sa méfiance s'appuie sur une expérience antérieure avec un professionnel ou une structure.

Les professionnels d'Intermèdes Robinson décrivent des familles « reçues partout », mais qui finissent par ne plus adhérer faute de réponse adaptée. La succession des interlocuteurs et des réponses décevantes peut conduire à répéter plusieurs fois les mêmes difficultés sans obtenir de soutien concret et installer une défiance durable vis-à-vis des dispositifs.

3.4. Des dispositifs dans lesquels les parents ne se reconnaissent pas toujours

Les auditions font apparaître une difficulté complémentaire aux obstacles d'accès et à la crainte du jugement : le non-recours par non-concernement. Il désigne des situations dans lesquelles les personnes ne refusent pas nécessairement une aide, mais ne se reconnaissent pas dans ce qu'elle propose ou ne l'identifient pas comme répondant à leurs préoccupations.

Les travaux du Crédoc sur les familles en situation de pauvreté mettent également en évidence une distance à l'égard des modes d'accueil et des actions de soutien à la parentalité, qui ne tient pas uniquement aux conditions d'accès[24]. Certaines familles ne perçoivent pas spontanément ces ressources comme correspondant à leurs besoins ou à leur manière d'envisager la parentalité.

La manière dont les dispositifs présentent leurs contenus, leurs objectifs et leurs modalités joue donc un rôle important dans la capacité des parents à s'y reconnaître.

REGARD D'EXPERT. TROIS QUESTIONS À ... GAËLLE GUERNALEC-LÉVY

Directrice et cofondatrice de Papoto, journaliste spécialisée dans la vulgarisation scientifique autour du développement du jeune enfant, de la parentalité et de la prévention précoce.

Pourquoi certaines familles ne se sentent-elles pas concernées par les dispositifs proposés ?

« Nous proposons des actions autour de sujets liés au développement du jeune enfant : la sécurité affective, le langage, la régulation émotionnelle, le jeu ou encore les interactions quotidiennes. Ces sujets ne sont pas toujours identifiés spontanément par les parents comme des besoins ou comme des raisons de solliciter un soutien.

Il faut donc pouvoir expliquer très concrètement en quoi ils concernent leur enfant et les relier aux préoccupations qu'ils rencontrent dans leur quotidien ».

Pourquoi proposer un accompagnement lorsque les parents n'expriment pas de demande ?

« Cette question est centrale. Pour Papoto, la réponse tient à une perspective de prévention précoce des inégalités de développement. Les premières années de l'enfant sont une période importante, et les interactions quotidiennes avec les adultes qui l'entourent peuvent constituer un facteur protecteur.

Différents travaux de recherche montrent notamment qu'auprès des familles les plus vulnérables, soutenir le bien-être psychique et valoriser les compétences parentales est essentiel, mais peut ne pas suffire. Il peut aussi être utile de partager des connaissances sur le développement de l'enfant. Ces connaissances circulent de manière très inégale et ne sont pas toujours présentées sous une forme accessible ou reliée aux réalités quotidiennes des familles.

Comment transmettre ces connaissances tout en valorisant l'expérience des parents ?

« La précarité ne dit rien, à elle seule, de l'investissement d'un parent auprès de son enfant. Les parents disposent d'une connaissance irremplaçable de leur enfant, de son histoire, de ses réactions et de leur quotidien familial. Les professionnels apportent, de leur côté, des connaissances issues de la recherche et de leur expérience de terrain. Notre accompagnement consiste à mettre ces savoirs en dialogue, plutôt qu'à substituer les uns aux autres.

L'objectif est de rendre les connaissances accessibles, compréhensibles et appropriables, pour renforcer ce que les familles font déjà et leur ouvrir de nouvelles possibilités d'action. C'est une démarche de soutien aux parents, mais aussi une action au bénéfice direct des enfants ».

PARTIE 4

TRANSFORMER LES CONSTATS EN ACTIONS

Comment The Human Safety Net France et ses partenaires agissent sur le terrain : 8 leviers d'action inspirants



Lorsque les contraintes matérielles réduisent les marges de manœuvre, que les relations et les relais se fragilisent et que les soutiens restent difficiles à solliciter, les difficultés peuvent se cumuler. Chez les parents vivant sous le seuil de pauvreté ayant au moins un enfant de moins de 6 ans, 69 % ont le sentiment de devoir gérer trop de choses seuls et d'être dépassés, 74 % connaissent au moins une forme d'isolement et près d'un sur deux craindrait d'être jugé s'il sollicitait une structure de soutien à la parentalité.

Mis en regard, ces résultats font apparaître un enjeu central de prévention : renforcer les ressources autour des familles avant que les difficultés ne s'installent ou ne se cumulent. Agir tôt consiste alors autant à soutenir le développement de l'enfant qu'à consolider l'environnement dans lequel il grandit.

Le sondage, les travaux de recherche et les auditions menées dans le cadre de cette étude font d'abord ressortir l'importance d'intervenir précocement, à une période où l'enfant connaît un développement particulièrement intense et où ses parents traversent eux aussi d'importants ajustements.

Les pratiques observées auprès des partenaires du Programme Familles de The Human Safety Net France permettent ensuite d'identifier huit leviers d'action pour que ce soutien atteigne effectivement les familles et réponde à leurs besoins. Elles ne constituent ni une recette ni un modèle unique, mais offrent des pistes d'action inspirantes pour d'autres acteurs.

4.1. Agir tôt auprès des parents et des enfants

Les premières années de l'enfant concentrent deux dynamiques étroitement liées : une phase de développement particulièrement rapide pour l'enfant et une période de transformations importantes pour les parents, qui ajustent leurs repères, leurs pratiques et leur organisation à mesure qu'il grandit. Cette double évolution fait des premières années un moment privilégié pour la prévention.

A. Les premières années, une période de développement intense

Selon le Center on the Developing Child de l'université Harvard[25], plus d'un million de nouvelles connexions neuronales se forment chaque seconde au cours des premières années de la vie, période caractérisée par une forte **plasticité cérébrale**. Les expériences répétées du quotidien, comme jouer, explorer, parler, être réconforté ou interagir avec des enfants et des adultes, participent progressivement au développement des capacités cognitives, langagières, sociales et émotionnelles.

En France, les travaux de la Commission des 1 000 premiers jours ont contribué à mettre au premier plan l'importance de cette période, de la grossesse aux 2 ans de l'enfant, et la nécessité d'accompagner conjointement l'enfant et ses parents. Jaqueline Wendland, psychologue clinicienne et ancienne membre de cette commission, rappelle l'exigence scientifique qui a guidé ses travaux : « Il nous a été demandé de nous appuyer sur les données de la recherche scientifique nationale et internationale pour faire nos recommandations ».

Le développement de l'enfant se poursuit bien au-delà de ces premières années. Mais **la période qui va de la naissance à l'entrée à l'école élémentaire se caractérise par une succession particulièrement dense d'acquisitions et de transitions dans les domaines moteur, langagier, cognitif, social et émotionnel.** L'enfant développe progressivement son autonomie, enrichit ses capacités de communication, apprend à mieux réguler ses émotions et élargit ses relations avec les autres. L'environnement familial, relationnel et éducatif joue un rôle important dans ces évolutions.

Le périmètre des moins de 6 ans retenu par The Human Safety Net France pour son Programme Familles correspond ainsi à un choix d'intervention précoce : agir pendant une période de transformations rapides pour l'enfant et d'ajustements importants pour ses parents.

B. Devenir parent, une période de fortes vulnérabilités et d'ajustements

Devenir parent constitue une transition importante, qui évolue au fil du développement de l'enfant. Jaqueline Wendland l'explique ainsi : « **L'arrivée d'un enfant transforme les équilibres psychiques, conjugaux, familiaux, sociaux et professionnels, puis ces ajustements se poursuivent à mesure que les besoins et l'autonomie de l'enfant évoluent. C'est aussi une période de forte vulnérabilité psychologique** ».

Cette vulnérabilité peut concerner tous les parents, quel que soit leur milieu social. Elle rappelle ainsi : « Les problèmes de santé mentale ne sont pas limités à certaines classes sociales. Les problèmes de maltraitance, de négligence, il y en a partout aussi, chez les riches comme chez les pauvres ». Ce constat plaide pour une prévention accessible à l'ensemble des familles.
Les conditions dans lesquelles les parents traversent cette période restent toutefois très inégales. Leurs ressources économiques, relationnelles et institutionnelles peuvent rendre ces ajustements plus ou moins difficiles.

REPÈRE 8. UNE HISTOIRE PERSONNELLE QUI PEUT RESURGIR

Devenir parent conduit aussi à revisiter sa propre histoire familiale. Jaqueline Wendland mobilise à ce sujet le concept de « **constellation maternelle** », développé par le pédopsychiatre Daniel Stern[26]. Elle explique : « Quand un adulte devient parent, souvent il se réfère à ses propres parents, dans un mouvement d'identification pour construire son identité parentale. Mais les figures parentales ne sont pas toujours disponibles. Certains parents se trouvent isolés, ils n'ont de liens très solides ou très positif avec leurs proches ». Certains parents peuvent ainsi manquer de modèles, de conseils ou de soutien au moment où ils construisent leurs propres repères.

Cette idée rejoint les travaux pionniers de Selma Fraiberg sur les « fantômes dans la nurserie[27] ». Ils montrent comment certaines expériences vécues dans l'enfance peuvent se réactiver au moment de devenir parent et peser sur la relation avec l'enfant. La grossesse et les premiers mois peuvent alors constituer un moment privilégié pour repérer ces fragilités et proposer un accompagnement lorsque cela est nécessaire.

C. Un enjeu collectif : prévenir les difficultés et les inégalités

La grossesse et les premières années de l'enfant constituent des périodes particulièrement propices à la prévention. Jaqueline Wendland parle de « fenêtres thérapeutiques » : « C'est un moment de vulnérabilité pour les parents, mais c'est un moment aussi d'ouverture, de changement. »

L'enjeu est alors d'agir avant que les difficultés ne s'installent ou ne se renforcent. « Aider les parents avant qu'il y ait des troubles chez leur enfant, avant qu'ils développent eux-mêmes des troubles de santé mentale ou des difficultés de couple [...] si on investit plus dans la prévention, on dépense beaucoup moins ensuite dans les soins ».

Agir tôt vise aussi à limiter l'accumulation des inégalités au cours de l'enfance. Dès les premières années, les enfants ne grandissent pas dans les mêmes environnements ni avec les mêmes ressources autour d'eux. La qualité des interactions quotidiennes, l'accès aux soins, aux apprentissages et aux espaces de socialisation contribuent à façonner leurs expériences précoces[28]. Comme l'écrit Bernard Lahire, ils « **vivent au même moment dans la même société, mais pas dans le même monde[29]** ». Soutenir les jeunes enfants suppose donc aussi d'agir sur les ressources et les conditions de vie de leurs familles.

Les travaux de l'économiste Clément Peruyero permettent d'observer comment ces inégalités peuvent s'inscrire dans le temps. Plus largement, les recherches sur la persistance intergénérationnelle de la pauvreté montrent que les difficultés peuvent se construire et se cumuler au cours de l'enfance. Trois dimensions comptent particulièrement : l'âge auquel l'enfant est exposé à la pauvreté, la durée de cette exposition et son intensité.

Les écarts sont déjà importants à l'entrée au collège. Parmi les élèves en situation de « pauvreté sévère » (définie dans l'étude de Clément Peruyero comme le cumul d'au moins trois formes de vulnérabilité parmi quatre : faibles revenus du ménage, statut de boursier, absence d'ordinateur ou d'accès à Internet et difficulté déclarée à assumer le coût des études), 41 % ont un score cognitif global parmi les 20 % les plus faibles en fin de sixième, contre 11 % des élèves non pauvres ; 31 % ont déjà redoublé en primaire, contre 8 %. Ces écarts se retrouvent ensuite au début de la vie adulte, notamment dans les niveaux de diplôme et l'insertion dans l'emploi. Les jeunes ayant connu les situations de pauvreté les plus sévères sont moins diplômés et plus souvent éloignés de l'emploi ou des études : près de 40 % sortent de formation initiale avec un diplôme inférieur au baccalauréat, contre environ 10 % des non-pauvres. Lorsqu'ils sont en emploi salarié, ils se situent également plus souvent parmi les 20 % de salaires les plus faibles des jeunes suivis dans l'étude.

Prévenir ces écarts constitue aussi un enjeu économique et social. L'économiste James Heckman a montré que les compétences acquises tôt facilitent l'acquisition des suivantes : un enfant qui entre à l'école avec un retard doit à la fois combler cet écart et poursuivre de nouveaux apprentissages, ce qui peut contribuer à creuser les inégalités au fil du temps. Ses travaux consacrés à des programmes intensifs de petite enfance aux États-Unis montrent également que certaines interventions précoces peuvent produire des bénéfices sociaux et économiques durables.

Une intervention précoce ne signifie toutefois pas considérer que tout se joue dans les premières années. Jaqueline Wendland insiste sur ce point : « Cette logique d'intervention précoce n'est pas déterministe. Tout au long de la parentalité, il existe des moments d'ouverture au changement et à l'accompagnement ».

Clément Peruyero prolonge cette idée : « Il existe des leviers d'action à chaque étape de la vie. Ce qui est important, c'est de comprendre que **les difficultés peuvent se cumuler, mais que les facteurs de protection peuvent eux aussi s'additionner** ». Accompagnement des parents, lecture partagée, jeu, interactions quotidiennes, tutorat, mixité sociale ou accès aux loisirs peuvent ainsi contribuer, à différents moments, à élargir les ressources et les possibilités offertes aux enfants.

4.2. Renforcer la prévention et la rendre accessible à toutes les familles

En 2026, le soutien à la parentalité est de nouveau au cœur du débat public. Les Assises nationales du soutien à la parentalité ont remis l'accent sur la lisibilité et l'accessibilité des services aux familles, tandis qu'une revue de dépenses conduite par l'IGAS et l'IGF interroge l'efficacité des politiques familiales et les moyens qui leur sont consacrés[30].

Ces débats interviennent alors que les professionnels décrivent, sur le terrain, des besoins importants et des capacités d'intervention parfois insuffisantes pour accompagner les familles aussi tôt et aussi durablement qu'ils le souhaiteraient. À Montdidier, Lucile Sessou, directrice de la Maison des Familles, rappelle le rôle essentiel de la Protection maternelle et infantile (PMI), tout en décrivant des équipes contraintes de concentrer leurs interventions : « La PMI accompagne principalement les jeunes enfants jusqu'à 6 ans. Mais, dans les faits, les équipes concentrent désormais leur action sur les trois premières années, tant les demandes sont nombreuses. Les déplacements dans les petites communes réduisent également le temps qu'elles peuvent consacrer à chaque famille ». Cette tension dépasse les situations décrites lors des auditions : selon l'UNICEF France[31], la PMI ne couvrirait aujourd'hui qu'environ 12 % des besoins en consultations infantiles des enfants de 0 à 6 ans.

Stéphanie Guillemet, directrice de la Maison des Parents de la Sauvegarde de l'enfance du Finistère, relie ces difficultés à un affaiblissement plus ancien de la prévention : « La prévention s'est affaiblie depuis une quinzaine d'années. Aujourd'hui, nous devons intervenir auprès de familles dont les situations sont parfois très dégradées, alors même que les dispositifs qui permettaient de soutenir les parents plus en amont ont perdu des moyens ». Face à l'ampleur des violences intrafamiliales et sexuelles, elle souligne qu'il n'est pas possible de faire reposer les réponses sur le seul curatif : maintenir des capacités d'intervention en amont constitue un enjeu essentiel.

Cette prévention suppose également une meilleure articulation entre les acteurs d'un même territoire, afin de repérer les difficultés et d'orienter les familles suffisamment tôt. Pour Gaëlle Guernalec-Lévy, directrice de Papoto : « Le soutien à la parentalité doit s'inscrire dans une logique d'universalisme proportionné : **tous les parents peuvent avoir besoin d'aide, mais certains nécessitent un accompagnement plus important en raison de leur niveau de défaveur sociale ou de leur éloignement des dispositifs** ».

Cette approche conduit aussi à interroger une prévention reposant exclusivement sur la démarche volontaire. Gaëlle Guernalec-Lévy souligne les limites de la « libre adhésion » lorsque les parents connaissent mal les enjeux ou les ressources auxquelles ils pourraient accéder.

4.3 Huit leviers d'action inspirants issus des pratiques de terrain

Depuis 2017, le Programme Familles de The Human Safety Net France accompagne, avec ses partenaires associatifs, des familles en situation de vulnérabilité ayant des enfants de moins de 6 ans. Il s'appuie aujourd'hui sur **sept associations partenaires et 35 lieux ou dispositifs d'accueil et d'accompagnement répartis sur le territoire. Depuis sa création, il a accompagné 62 120 personnes, dont 28 782 parents et 33 338 enfants.** (Cf. Annexe 3)

L'observation des pratiques développées sur le terrain permet d'identifier huit leviers d'action qui répondent à plusieurs des difficultés mises en évidence dans cette étude et peuvent inspirer d'autres acteurs.

La matrice ci-dessous met en regard les difficultés exprimées par les parents pauvres ayant au moins un enfant de moins de 6 ans, les formes de soutien qu'ils jugent utiles et les pratiques observées chez les partenaires. Elle fait aussi apparaître une logique de parcours : aller à la rencontre des familles et instaurer la confiance constituent souvent des conditions préalables pour qu'elles puissent ensuite accéder au soutien, y trouver du répit, renforcer leur pouvoir d'agir, soutenir la relation avec leur enfant et faire vivre autour d'elles le « village » dont elles ont besoin.

Des constats aux solutions : une logique de parcours

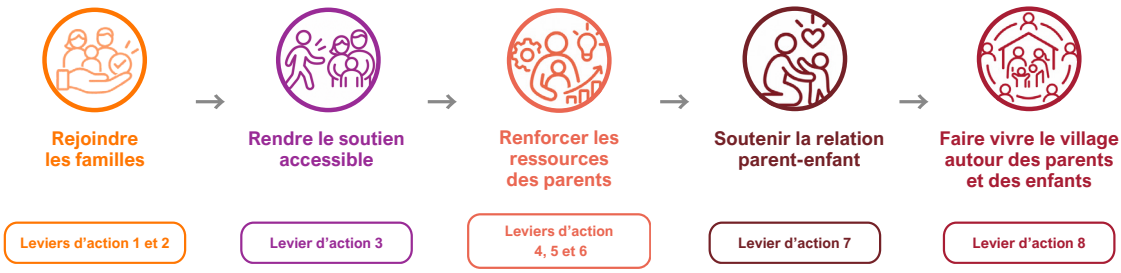

8 leviers d'action pour soutenir les familles les plus précaires

Les pratiques des partenaires associatifs (*) du Programme Familles de The Human Safety Net France, au regard des difficultés et des besoins exprimés par les parents dans le sondage THSN-Odoxa.

LES LEVIERS D'ACTION Réponses proposées par The Human Safety Net France et ses partenaires associatifs du programme Familles	LES DIFFICULTÉS / ATTENTES EXPRIMÉES Parents pauvres (**) avec au moins un enfant de moins de 6 ans
Levier d'action 1 - Aller vers Aller à la rencontre des familles dans leurs lieux de vie, rendre l'offre visible et établir un premier lien.	**60 %** ne trouvent pas près de chez eux les aides ou solutions dont ils auraient besoin. **62 %** déclarent manquer d'information sur les structures et les aides disponibles. **77 %** jugent utile d'être informés sur les aides existantes et les interlocuteurs à contacter.
Levier d'action 2 - Construire la confiance Accueillir les parents sans jugement et instaurer une relation de confiance pour initier un accompagnement.	**62 %** ont le sentiment que leurs difficultés sont mal comprises par les autres et la société. **49 %** auraient peur d'être jugés s'ils avaient recours à ces services. **40 %** ont déjà vécu de mauvaises expériences avec des professionnels ou des structures d'aide aux parents.
Levier d'action 3 - S'adapter aux réalités des familles Proposer des modalités d'accompagnement souples et accessibles pour faciliter la participation des familles	**54 %** jugent les démarches administratives trop complexes. **57 %** rencontrent des difficultés à concilier leur travail et leur rôle de parent. **74 %** jugent utile un accompagnement de proximité par un professionnel.
Levier d'action 4 - Renforcer le pouvoir d'agir Reconnaître les compétences des parents, les associer pleinement à l'accompagnement et les outiller pour renforcer leur confiance et leur autonomie.	**69 %** se sentent dépassés par tout ce qu'ils doivent gérer seuls. **58 %** craignent de ne pas être un bon parent ou d'être jugés par les autres. **67 %** jugent utiles les conseils pratiques proposés lors d'ateliers ou de groupes de parole.
Levier d'action 5 - S'appuyer sur le collectif Favoriser les liens entre parents et les échanges d'expérience pour rompre l'isolement parental.	**74 %** connaissent au moins une forme d'isolement. **68 %** jugent utiles les échanges et retours d'expérience entre familles.
Levier d'action 6 - Créer des temps de répit Proposer des temps et des espaces conviviaux et sécurisés pour permettre aux parents de souffler et de retrouver de la disponibilité mentale.	**70 %** déclarent un épuisement physique ou mental lié au manque de répit. **76 %** jugent utiles les lieux d'accueil et les temps de répit.
Levier d'action 7 - Soutenir la relation parent-enfant Créer des occasions de vivre ensemble des expériences positives qui renforcent le lien d'attachement parent-enfant.	**82 %** expriment de l'inquiétude pour l'avenir de leur(s) enfant(s). **76 %** jugent utiles les actions favorisant la relation parent-enfant.
Levier d'action 8 - Faire vivre le « village » autour des enfants et de leurs parents Relier et soutenir les acteurs qui entourent les familles afin de créer un environnement protecteur pour l'enfant.	**86 %** des parents vivant sous le seuil de pauvreté fortement isolés déclarent un épuisement physique ou mental lié au manque de répit. (***) Ces situations s'accompagnent plus souvent d'un cumul de difficultés, notamment d'épuisement, de sentiment d'être dépassé et d'incompréhension.

(*) Le Programme Familles de The Human Safety Net France réunit aujourd'hui les Maisons des Familles d'Apprentis d'Auteuil, les Espaces Bébés Parents de la Croix-Rouge française, Intermèdes Robinson, les Restos du Cœur Bébés d'Agen, la Sauvegarde de l'enfance du Finistère, 1001 Mots et Papoto.
(**) Les « parents vivant sous le seuil de pauvreté » désignent les parents dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté, fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 288 euros mensuels pour une personne seule au moment de l'enquête.
(***) Ce résultat porte sur l'ensemble des parents vivant sous le seuil de pauvreté interrogés, et non sur le seul sous-échantillon ayant au moins un enfant de moins de 6 ans. Les parents fortement isolés sont ceux ayant répondu « oui, tout à fait » à au moins l'une des quatre dimensions d'isolement mesurées dans l'enquête : se sentir seul(e), avoir peu de relations sociales, manquer de personnes sur qui compter dans son entourage ou manquer de soutien émotionnel.
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

LEVIER 1.
Aller vers : créer les conditions de la première rencontre

Différentes formes d'« aller-vers » permettent de rejoindre les familles les plus précaires, en tenant compte de leurs conditions de vie, de leur rapport aux institutions et des réalités du territoire. Ils s'appuient notamment sur des relais de proximité pour faciliter une première mise en relation.

L'association Papoto, qui accompagne des parents en situation de vulnérabilité autour du développement du jeune enfant et de la prévention précoce, organise par exemple des sessions de porte-à-porte dans les centres d'hébergement d'urgence et les hôtels sociaux. Gaëlle Guernalec-Lévy explique : « Nos partenaires nous disent parfois : "Je vais voir quels sont les parents intéressés." Et nous leur répondons : "Pas seulement ! Le sujet ce sont aussi, et peut-être surtout, les autres [les non concernés], qu'il va falloir essayer de convaincre ».

Intermèdes Robinson se rend régulièrement dans des quartiers prioritaires, des hôtels sociaux ou des bidonvilles et y installe des espaces de jeu et d'activités ouverts aux enfants et aux parents. Cette présence régulière permet de créer un premier lien avec des familles parfois très isolées et peu en contact avec les institutions. À Montdidier, la Maison des Familles délocalise 5 mercredi par an ses activités dans le quartier de la Cité-du-Nord et s'appuie sur l'école comme relais pour toucher des parents qui ne se rendraient pas spontanément dans ses locaux.

Au sein des Espaces Bébé Parents de la Croix-Rouge française, c'est l'aide matérielle qui constitue souvent le premier point de contact. Georgette Godart, bénévole, explique : « Les familles viennent souvent chercher des couches, du lait infantile, des petits pots ou du matériel de puériculture. Cette aide permet d'établir un premier contact, puis de faire progressivement connaître les autres formes de soutien proposées ».

1001 Mots, qui accompagne les parents pour favoriser le développement du langage des jeunes enfants, développe une autre forme d'« aller-vers », fondée sur la proposition proactive d'un accompagnement à distance. Les caisses d'allocations familiales peuvent identifier des allocataires aux ressources modestes et leur proposer, par des courriers ciblés, de participer au programme, tandis que les professionnels de la protection maternelle et infantile (PMI) peuvent repérer un besoin lors d'une consultation et orienter les familles.



Interventions de l'association Intermèdes Robinson dans un quartier prioritaire de la ville.

LEVIER 2.

Constuire la confiance : donner aux parents l'envie de revenir

Une première rencontre ne suffit pas. Le sondage a montré combien la peur du jugement et les expériences négatives pouvaient fragiliser la relation avec les structures de soutien à la parentalité. Une attention particulière est apportée à un accueil inconditionnel et à une posture sans jugement.

Sylvie Davieau résume : « À la Halte des Parents de Marseille, quand les parents arrivent, nous leur demandons juste leur prénom. Il n'a pas à justifier sa situation pour être accueilli » À **la Croix-Rouge française**, Georgette Godart insiste sur l'importance du premier échange : « Nous ne souhaitons pas faire un interrogatoire. Ce qui nous intéresse, c'est d'abord de bien recevoir la personne, parce que nous savons que de cet accueil découle la possibilité qu'un accompagnement puisse suivre ».

À **la Maison des Familles** de Montdidier, Lucile Sessou résume cette posture : « La confiance, je pense que c'est 80 % du travail. Notre posture n'est pas d'accueillir des parents qui ont des problèmes, nous accueillons des parents avec leurs enfants ».

La confiance se construit aussi dans le temps. Chez **Intermèdes Robinson**, Vinciane Jouvenot, référente Familles explique : « La confiance se crée avec le temps et avec les moments que nous partageons avec les familles. [...] Nous pouvons parfois dire à une mère : "Là, quelque chose nous inquiète", ou "nous sentons que votre enfant ne va pas bien", sans que cela soit vécu comme un jugement ou une accusation. Parce que la relation est installée, le parent peut davantage entendre cette parole et accepter qu'on l'accompagne ».

Elle repose enfin sur la qualité de l'intervention. Jaqueline Wendland, psychologue clinicienne, insiste sur ce point : « Ce qui compte le plus, c'est l'intervenant. Ce n'est pas le lieu, ce n'est pas le matériel, ce ne sont pas les murs. La qualité de l'accompagnement repose d'abord sur la formation et la posture du professionnel. Un intervenant bien formé est capable de dépister des difficultés précoces chez un enfant, des risques psychiques, et de savoir orienter un parent ».

Cet enjeu de formation constitue d'ailleurs un axe d'action à part entière pour **Papoto** qui accompagne également les professionnels afin de renforcer leurs connaissances sur le développement du jeune enfant et leurs pratiques auprès des parents.



La Maison des Familles de Montdidier, un lieu d'accueil et de rencontre pour les parents et leurs enfants.

LEVIER 3.

S'adapter aux réalités des familles : lever les freins du quotidien

Rendre le soutien accessible suppose aussi de le rendre compatible avec le quotidien des familles. Les structures ajustent leurs horaires, leurs formats, leurs outils et leurs modalités d'accompagnement. Gaëlle Guernalec-Lévy, directrice de Papoto, en donne un exemple concret : « Avant de mettre en place les ateliers, il faut notamment identifier le jour de la distribution des Restos du Cœur afin d'éviter de placer les parents face à un choix entre l'aide alimentaire et leur participation à l'atelier. Nous privilégions aussi les temps scolaires pour ne pas avoir pendant les ateliers les enfants de plus de trois ans. Les parents peuvent en revanche venir avec les plus jeunes ».

Chez Papoto, les supports sont également conçus dans un langage simple, illustrés, traduits en plusieurs langues et ajustés aux contextes culturels afin de rendre plus accessibles les connaissances sur le développement du jeune enfant.

À **la Maison des Familles** de Montdidier, l'équipe adapte aussi ses formats aux publics qu'elle souhaite toucher. Pour les parents en emploi ou en formation, elle a créé « Parents en off », un rendez-vous mensuel en soirée. Pour favoriser la participation des pères, moins présents dans les activités proposées en semaine, elle organise également des repas partagés et des activités spécifiques le samedi avec leurs enfants.

L'adaptation porte aussi sur les contenus proposés. À la **Halte des Parents** de Marseille, le « Café papotage » n'a pas de thème fixé à l'avance : les sujets sont choisis à partir des préoccupations des parents présents. **1001 Mots** personnalise également son accompagnement : les échanges avec les professionnels permettent d'identifier les préoccupations et les pratiques de chaque parent, puis d'adapter le parcours à l'âge de l'enfant, à la situation familiale et aux sujets qu'il souhaite approfondir. L'accompagnement à distance combine notamment l'envoi de livres au domicile, des appels téléphoniques et des SMS hebdomadaires proposant des idées de jeux, d'activités et des conseils.

Cette souplesse peut aussi concerner la forme même de l'accompagnement. À **la Maison des Parents** de Brest, portée par la Sauvegarde de l'enfance du Finistère, Stéphanie Guillemet explique : « Nous proposons aussi bien des temps collectifs que des accompagnements individuels. Pour certains parents, la dimension de groupe peut être difficile à investir. L'enjeu est alors de trouver la bonne porte d'entrée, un prétexte à la rencontre, afin de construire une réponse ajustée à leurs attentes, leurs besoins dans une démarche presque sur mesure ».

Enfin, Coline Dumoulin souligne l'importance d'un accompagnement qui puisse s'inscrire dans la durée : « Dans les Espaces Bébé Parents de **la Croix-Rouge française**, les familles restent en moyenne onze mois dans le dispositif. Des entretiens réguliers permettent d'ajuster l'accompagnement à l'évolution de leurs besoins et de leur situation ».



Dans un Espace Bébé Parents de la Croix-Rouge française, l'aide matérielle s'inscrit dans un accompagnement plus global des familles.

LEVIER 4.

Renforcer le pouvoir d'agir : faire avec les parents, pas à leur place

Les partenaires s'appuient sur un principe commun : partir des ressources des parents, reconnaître leurs compétences et les associer aux décisions qui les concernent. Il s'agit moins de faire à leur place que de leur donner les moyens de reprendre progressivement la main.

Chez Papoto, cette reconnaissance constitue un point de départ. Gaëlle Guernalec-Lévy explique : « Il faut d'abord sécuriser les parents en valorisant les pratiques ajustées qu'ils ont déjà ». L'accompagnement s'appuie ensuite sur ces acquis pour faire évoluer les pratiques qui le sont moins.

Dans les Espaces Bébé Parents de **la Croix-Rouge française**, la même logique conduit à reconnaître l'expérience parentale comme un savoir à part entière. Coline Dumoulin rappelle : « Ce n'est pas parce que des parents vivent en grande précarité qu'ils ne possèdent pas de nombreuses compétences. Les ateliers sont construits dans une logique de partage : les connaissances des intervenants et l'expérience des parents sont mises en regard, sans hiérarchie de principe entre les deux ».

Cette capacité à agir se construit aussi en donnant aux parents de véritables espaces de décision et en les associant à la construction des actions. À **la Maison des Familles** de Montdidier, les projets et les activités sont discutés avec les familles, qui proposent des idées, débattent et prennent part aux choix. Cette logique de co-construction se retrouve notamment dans les projets financés grâce au Global Challenge, campagne annuelle de collecte de fonds de The Human Safety Net (Cf. Repère 9).

À Montdidier, ce dispositif a ainsi permis cette année de financer une sortie familiale dans un zoo en Belgique. Pour préparer le projet, l'équipe présente aux parents le budget disponible ; ceux-ci recherchent ensuite les devis, comparent les possibilités et votent collectivement le projet de loisirs à retenir. Lucile Sessou y voit aussi « une forme d'éducation à la gestion d'un budget ». Le financement ouvre ainsi l'accès à une activité, tout en créant une occasion de décider, d'arbitrer et de gérer collectivement une enveloppe.

Chez **Intermèdes Robinson**, cette participation se prolonge dans les séjours familiaux : les familles élaborent les menus, proposent des activités et participent à une « assemblée des présents », où chacun peut revenir sur le séjour et prendre part à la vie collective. Cette logique se retrouve jusque dans l'accompagnement administratif. Julie Serre et Vinciane Jouvenot décrivent un accompagnement progressif : au départ, le professionnel peut réaliser avec le parent une démarche sur ordinateur, puis lui laisser progressivement davantage d'autonomie, tout en restant disponible à ses côtés.



Des sorties organisées avec la Maison des Familles de Montdidier dans le cadre du Global Challenge.

REPÈRE 9. LE GLOBAL CHALLENGE : FINANCER DES LOISIRS ET SOUTENIR LE POUVOIR D'AGIR

Chaque année, The Human Safety Net organise le Global Challenge, une campagne internationale de collecte de fonds mobilisant les collaborateurs et les réseaux de Generali. En France, **les sommes recueillies permettent aux associations partenaires du Programme Familles de financer des sorties, des séjours et des activités auxquels certaines familles auraient difficilement accès en raison de leur coût :** vacances, visites culturelles, découverte de la nature, fermes pédagogiques ou autres activités de loisirs.

Les familles sont habituellement associées au choix des destinations, à l'organisation des séjours ou aux décisions budgétaires. Ces projets deviennent alors des occasions de décider ensemble, de prendre des responsabilités et de valoriser les compétences de chacun. Ils offrent aussi aux parents et aux enfants des occasions de découvrir, jouer, échanger et construire des souvenirs communs.

En 2026, un montant record de 105 000 euros a été collecté en France, permettant de financer plus de 2 500 journées de loisirs. Sur les trois dernières années, le Global Challenge a permis de financer plus de 7 000 journées de loisirs et de découverte pour les familles.

LEVIER 5.

S'appuyer sur le collectif : réduire la stigmatisation et rompre l'isolement

Le groupe permet d'aborder les difficultés sans exposer directement une personne. Chez **Papoto**, Gaëlle Guernalec-Lévy explique : « L'une des premières forces du collectif est de permettre d'aborder les difficultés parentales sans désigner directement une personne. Les questions relatives au développement de l'enfant, aux pratiques éducatives ou aux tensions du quotidien sont partagées avec l'ensemble du groupe. Les parents peuvent ainsi s'y reconnaître, écouter, réagir ou demander conseil sans avoir le sentiment d'être personnellement ciblés ».

Cette configuration modifie aussi la relation avec les professionnels. Sylvie Davieau, directrice de **la Halte des Parents** de Marseille, rappelle : « Dans une relation duelle, il existe souvent une position de sachant et une position d'apprenant. Le collectif permet davantage de faire circuler les savoirs et les expériences entre les parents ». Cette logique peut aller jusqu'à la pair-aidance. À **la Maison des Familles** d'Amiens, d'anciens bénéficiaires sont formés à l'écoute et deviennent à leur tour des personnes ressources pour les nouvelles familles accueillies.

Chez Intermèdes Robinson, les liens noués lors des activités peuvent enfin se prolonger dans la vie quotidienne. Les repas solidaires hebdomadaires favorisent les rencontres entre familles: certaines mères deviennent amies, s'entraident dans leurs démarches ou se relaient pour s'occuper des enfants.

À **la Maison des Parents** de Brest, la mixité sociale contribue également à réduire le sentiment de stigmatisation. Gwen Le Vourch, coordinatrice de **la Maison des Parents** et du service d'écoute parents, explique : « Ce qui est intéressant, c'est cette mixité sociale. Une maman en difficulté peut se dire : en fait, c'est un lieu où tout le monde peut venir. Ce n'est pas estampillé protection de l'enfance ou difficultés financières. Cela annule un peu la part de jugement. Une maman très démunie peut aussi être celle qui apprend quelque chose à une maman ingénieure en congé parental ».



Un repas collectif organisé par la Maison des Familles de Montdidier.
Un atelier collectif à la Halte des Parents de Marseille.

LEVIER 6.

Créer des temps de répit : permettre aux parents de souffler

Pour des parents confrontés à l'épuisement et au manque de relais, le répit consiste d'abord à pouvoir desserrer, même temporairement, la pression du quotidien. Les lieux d'accueil des structures offrent à ce titre un cadre convivial et sécurisant où les parents peuvent se poser, retrouver d'autres adultes et souffler quelques instants.

Sylvie Davieau, directrice de **la Halte des Parents** de Marseille, résume : « Le répit, dans une Maison des Familles, c'est pouvoir s'asseoir, échanger avec d'autres adultes et, pendant quelques instants, ne plus être seul face à toutes les sollicitations de son enfant ».

Pour les familles hébergées en hôtel social, cette possibilité de sortir quelques heures du lieu de vie prend une importance particulière. Julie Serre, d'**Intermèdes Robinson**, explique : « Avec de tout-petits, les parents sont constamment sollicités dans des chambres souvent exiguës et peu adaptées aux enfants. Cette promiscuité entretient une tension permanente et peut peser fortement sur leur équilibre psychique. Sortir de cet espace, c'est aussi un temps de répit parental : cela permet de souffler, de faire redescendre la pression et de revenir à la chambre un peu plus détendu ».

Le répit peut aussi prendre la forme d'un temps davantage tourné vers le parent lui-même. À **la Croix-Rouge** de Châlons-en-Champagne, un atelier de socio-esthétique a été créé à la demande des mères accueillies. Pour Georgette Godart, bénévole, ce temps leur permet de prendre soin d'elles et de se percevoir aussi comme des femmes. Cette parenthèse bien-être vise à améliorer l'image qu'elles ont d'elles, à prendre confiance en elle, à diminuer leur charge mentale.



Les espaces d'accueil de la Maison des Parents de Brest, portée par la Sauvegarde de l'enfance du Finistère.

LEVIER 7.

Soutenir la relation parent-enfant : créer des occasions de jeu et d'expériences partagées

Soutenir la relation parent-enfant passe aussi par la possibilité de parler, de jouer et de prendre plaisir à être ensemble. Ces interactions quotidiennes participent au sentiment de sécurité de l'enfant, à son développement et à la construction du lien d'attachement. Lorsque la fatigue, les contraintes matérielles ou les conditions de logement occupent une grande partie du quotidien, elles peuvent être plus difficiles à faire vivre.

1001 Mots s'appuie précisément sur les moments ordinaires de la journée. L'association accompagne les parents pour repérer, au moment du repas, du bain, du change ou d'un trajet, les occasions d'entrer en interaction avec leur enfant. Parler de ce que l'on fait, nommer ce que l'enfant regarde ou touche, chanter, regarder un livre ensemble ou lui laisser le temps de répondre permettent de nourrir à la fois la relation et le développement du langage.

Chez Intermèdes Robinson, le jeu constitue une autre porte d'entrée. L'association propose, directement sur les lieux de vie des familles, un espace petite enfance autour de jeux de construction, d'imitation ou d'imagination, un atelier créatif et des temps de jeux collectifs, tels que des jeux de société ou des activités sportives. L'enjeu est moins d'expliquer aux parents comment jouer que de leur permettre de le faire avec leur enfant, d'observer ses réactions et de découvrir, par l'expérience, d'autres façons d'entrer en relation avec lui. Les modalités sont souples : les parents peuvent jouer avec leur enfant, échanger avec d'autres parents ou des professionnels, mais aussi se reposer ou laisser ponctuellement l'équipe prendre le relais auprès de l'enfant.

Les sorties et les séjours ouvrent d'autres possibilités d'être ensemble. Une mère de trois filles accompagnée par **la Maison des familles** de Marseille (Halte des Parents), raconte : « Imaginez une maman seule avec ses enfants. Même en travaillant, il m'aurait été impossible de financer quelques jours de vacances. Partir avec mes filles et d'autres parents, c'était vraiment le paradis. Cela m'a permis de décompresser. Les enfants jouaient ensemble, nous avons fait plein d'activités… »



Un temps de découverte découverte sensorielle pour bébé à la Maison des Parents de Brest.
Un atelier de jardinage partagé à la Maison des Parents de Brest.
Une mère et son enfant accompagnés par l'association Intermèdes Robinson.

REPÈRE 10. CE QUE LA RECHERCHE MONTRE SUR L'EFFICACITÉ DES ACTIONS DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Une revue de littérature réalisée par les chercheuses Nathalie Casso-Vicarini et Laure Herman[32] synthétise les résultats de plusieurs décennies de travaux consacrés à des dispositifs de soutien à la parentalité ayant fait l'objet d'évaluations scientifiques.

Ces travaux mettent en évidence que certains programmes peuvent renforcer les compétences parentales, réduire le stress des parents et produire des effets favorables sur le développement de l'enfant, sous certaines conditions de mise en œuvre. **Parmi les facteurs régulièrement associés à l'efficacité de ces programmes figurent l'adaptation aux besoins des familles, la qualité de la relation avec les intervenants, la durée et l'intensité de l'accompagnement, ainsi que le caractère interactif et participatif des actions**. Ces enseignements font écho à plusieurs leviers observés auprès des associations partenaires de The Human Safety Net France.

La mesure d'impact constitue aussi un enjeu croissant pour mieux documenter les effets des actions. 1001 Mots a ainsi mené en 2025-2026 une étude quantitative comparant des familles accompagnées par le programme à un groupe témoin. Les premiers résultats présentés par l'association font état d'effets significatifs sur certaines pratiques parentales, notamment la lecture et l'exposition aux écrans, ainsi que sur plusieurs dimensions du développement de l'enfant, dont les compétences socio-émotionnelles et le risque de retard de langage.

Sources : Nathalie Casso-Vicarini, Laure Herman, (2025) et 1001 Mots, travaux d'évaluation d'impact 2025-2026.

LEVIER 8.

Faire vivre le « village » : relier et soutenir les acteurs qui entourent les familles

Soutenir durablement les familles mobilise rarement un seul acteur. Les besoins peuvent toucher à la parentalité, à la santé, à l'accès aux droits, au logement ou encore à l'inclusion numérique et nécessiter, selon les situations, des compétences et des relais différents.

L'idée selon laquelle il faut « **tout un village pour élever un enfant** » prend ici un sens concret : la qualité du soutien dépend aussi de la manière dont les acteurs se connaissent, coopèrent et mobilisent le bon relais au bon moment.

The Human Safety Net France contribue à cette dynamique en accompagnant les associations partenaires au-delà du financement de leurs actions. Les séminaires interassociatifs, les rendez-vous thématiques et les temps d'échange favorisent la circulation des pratiques, la mise en commun des expertises et la création de nouveaux relais entre partenaires. À **la Maison des Familles** de Montdidier, Lucile Sessou cite ainsi **1001 Mots**, découvert dans le cadre du Programme Familles : connaître cette association lui permet désormais d'y orienter certains parents et d'élargir les solutions proposées. Intermèdes Robinson souligne également la montée en compétences permise par ces échanges, notamment sur des sujets de communication et de plaidoyer.

Cette dynamique peut aussi s'appuyer sur d'autres ressources. Les collaborateurs et agents généraux de Generali France peuvent prendre part à ce « village » en mettant leurs compétences, leurs réseaux ou leur capacité d'action au service des associations partenaires. Ils peuvent ainsi compléter ponctuellement les ressources mobilisées autour des familles. La rencontre entre des univers différents peut aussi produire des apprentissages réciproques. Collaborateurs et associations découvrent d'autres réalités, d'autres compétences et d'autres façons de faire. Julie Serre, d'**Intermèdes Robinson**, souligne : « Faire que deux mondes qui n'ont pas du tout l'habitude de se fréquenter se rencontrent et fassent des choses ensemble, c'est super enrichissant ».

Faire vivre le « village », c'est ainsi entretenir autour des familles un ensemble de relais capables de se connaître, de coopérer et de mobiliser des ressources complémentaires lorsque les familles en ont besoin.





Chaque année, le Global Challenge de The Human Safety Net mobilise des collaborateurs et des agents généraux de Generali France autour d'un objectif commun : financer des activités de loisirs et des courts séjours pour les enfants et leurs parents en situation de précarité.

REPÈRE 11. MOBILISER LES COMPÉTENCES DE L'ENTREPRISE AU SERVICE DU « VILLAGE »

Generali France associe étroitement ses collaborateurs et ses agents généraux aux actions de The Human Safety Net France. Ils peuvent s'engager selon différentes modalités : bénévolat auprès des associations, partage de compétences, mobilisation de réseaux, collecte de fonds ou accompagnement de projets. Dans le Programme Familles, ces engagements viennent renforcer les moyens d'action des associations et peuvent apporter des ressources complémentaires aux familles qu'elles accompagnent.

Une plateforme leur permet d'identifier des missions de volontariat et des temps dédiés leur font découvrir les actions de The Human Safety Net France et les possibilités d'engagement. **En 2025, 17 % des collaborateurs et des réseaux de distribution de Generali France se sont mobilisés dans les actions de The Human Safety Net France. Dans le seul Programme Familles, 1 130 missions de bénévolat ont été réalisées par 1 023 salariés et agents généraux.**

Cette dynamique se prolonge avec la THSN Academy, lancée en 2024 à l'échelle internationale pour mieux préparer les collaborateurs à certaines missions menées aux côtés des associations, à travers des parcours de formation adaptés aux différentes formes d'engagement.

CONCLUSION

Être parent expose aujourd'hui à des attentes nombreuses, à une charge quotidienne importante et, pour beaucoup, à des moments de fatigue ou de doute. Le premier enseignement de cette étude est que ces difficultés traversent largement les milieux sociaux, mais ne pèsent pas de la même manière sur tous : les mères restent davantage exposées à la charge parentale, tandis que les parents disposant de moins de ressources économiques ont moins de marges de manœuvre pour absorber les contraintes du quotidien.

Le deuxième enseignement concerne l'isolement. Il touche davantage les parents vivant sous le seuil de pauvreté : 71 % déclarent au moins une forme d'isolement, contre 52 % de ceux vivant au-dessus. L'étude met aussi en évidence un gradient selon le niveau de vie : plus les ressources diminuent, plus l'isolement est fréquent. Les inégalités économiques génèrent donc aussi des inégalités de liens. Or ces ressources relationnelles comptent tout particulièrement dans la vie parentale : elles permettent de partager une inquiétude, de demander conseil ou de trouver un relais.

Cette inégalité de ressources prend une importance particulière dans un contexte où les attentes à l'égard des parents se sont renforcées. Elles s'adressent à des parents qui ne disposent pas tous des mêmes conditions pour y répondre. Le risque est alors d'interpréter comme une défaillance individuelle ce qui relève aussi des contextes sociaux, économiques, affectifs ou institutionnels dans lesquels s'exerce la parentalité.

Le troisième enseignement concerne un phénomène moins visible : la peur du jugement. Lorsqu'elle se cumule avec la pauvreté et l'isolement, elle peut conduire au silence, au repli et éloigner les parents des soutiens dont ils auraient besoin. Parmi les parents vivant sous le seuil de pauvreté, 45 % déclarent qu'ils auraient peur d'être jugés s'ils recouraient à une structure de soutien, contre 34 % de ceux vivant au-dessus. Cette peur dit quelque chose, plus largement, de la qualité du lien social et de la capacité d'une société à faire une place à l'expression des fragilités.

Ces constats renforcent le besoin de prévention précoce pour repérer, orienter et accompagner les familles les plus fragilisées avant que les difficultés ne s'installent ou ne se cumulent.
Les premières années de l'enfant constituent une période particulièrement importante pour agir, parce qu'elles correspondent à une phase de développement intense et à de nombreux changements pour les parents. Une aide devrait être proposée à chaque étape de la vie familiale. Dans un contexte où les dispositifs de prévention sont eux-mêmes sous tension, il faut pouvoir renforcer l'accompagnement lorsque les difficultés sont plus nombreuses ou plus importantes, en particulier pour les familles les plus fragilisées.

Encore faut-il que l'aide proposée puisse réellement être mobilisée. Une offre peut exister sans devenir pour autant une ressource réelle pour une famille. Les huit leviers identifiés auprès des partenaires de The Human Safety Net France constituent, à cet égard, autant de pratiques inspirantes pour mieux répondre aux réalités et aux besoins des familles fragilisées avec de jeunes enfants.

Un dernier enseignement élargit la réflexion au-delà du seul champ de la parentalité. Dans un contexte marqué par le recul de la natalité, le vieillissement de la population et le maintien d'un niveau élevé de pauvreté infantile, les conditions dans lesquelles grandissent les enfants constituent plus que jamais un enjeu collectif. Les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant, mais ils ne peuvent porter seuls la responsabilité de son développement. C'est tout le sens de l'image du « village » protecteur : autour des familles, chacun peut contribuer, à sa place, à apporter des ressources, des relais et du soutien. Les partenaires de The Human Safety Net France s'inscrivent dans cette logique, aux côtés des associations partenaires et des autres acteurs qui entourent les familles.

Soutenir les parents, en particulier ceux qui sont les plus fragilisés, c'est donc aussi agir sur les trajectoires des enfants, les solidarités et la capacité de la société à préparer son avenir. C'est, au fond, l'affaire de tous.

ANNEXE 1. MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE THSN FRANCE-ODOXA

Une enquête conçue pour comparer la situation des parents selon leur niveau de vie

Le sondage a été réalisé par Odoxa pour The Human Safety Net France, fondation du groupe Generali. Il vise à mieux comprendre les difficultés rencontrées par les parents vivant sous le seuil de pauvreté, leur exposition à différentes formes d'isolement, les difficultés qu'ils anticipent pour leurs enfants ainsi que leur perception des structures et des actions de soutien à la parentalité.

Afin d'identifier les écarts associés au niveau de vie, leurs réponses sont comparées à celles de parents vivant au-dessus du seuil de pauvreté.

Recueil des données

L'enquête a été administrée en ligne entre le 4 et le 18 juin 2026. Les deux échantillons de parents ont été constitués à partir d'un échantillon initial de 16 000 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus. La représentativité de cet échantillon initial a été assurée par la méthode des quotas appliquée au sexe, à l'âge, à la catégorie socioprofessionnelle, à la région et à la catégorie d'agglomération.

Composition des échantillons

L'analyse repose sur les réponses de 1 717 parents ayant au moins un enfant mineur à charge, répartis en deux groupes.

Le premier échantillon comprend 1 415 parents vivant sous le seuil de pauvreté. Parmi eux, 466 ont au moins un enfant âgé de moins de 6 ans, 785 au moins un enfant âgé de 6 à moins de 14 ans et 697 au moins un enfant âgé de 14 à moins de 18 ans. Ces catégories ne sont pas exclusives : un même parent peut avoir plusieurs enfants appartenant à des classes d'âge différentes. Le second échantillon rassemble 302 parents vivant au-dessus du seuil de pauvreté et constitue le groupe de comparaison.

La taille du premier échantillon permet d'étudier avec une précision inhabituelle une population généralement peu représentée dans les enquêtes généralistes. Elle autorise également des analyses au sein de cette population selon, notamment, l'âge des enfants, le sexe et l'âge du parent, le niveau de vie, le fait de vivre seul ou encore le degré d'isolement déclaré. Certaines analyses du rapport mobilisent ces sous-groupes afin d'examiner les situations dans lesquelles les difficultés se cumulent.

Définition du seuil de pauvreté et prise en compte de la composition familiale

Les « parents vivant sous le seuil de pauvreté » désignent les parents dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 288 euros mensuels pour une personne seule au moment de l'enquête.

Le classement des répondants ne repose donc pas sur leur seul revenu individuel. Leur niveau de vie est calculé en tenant compte de l'ensemble des revenus du foyer et de sa composition.

Le rapport distingue également les parents en situation de grande pauvreté, dont le niveau de vie est inférieur à 40 % du revenu médian, soit 859 euros mensuels pour une personne seule.

Définition des parents vivant seuls

Les « parents vivant seuls » désignent les parents vivant sans conjoint ou conjointe au sein de leur foyer.

Cette définition repose sur la situation de cohabitation déclarée au moment de l'enquête. Elle ne renseigne donc pas, à elle seule, l'ensemble des formes de coparentalité, l'implication éventuelle de l'autre parent ou la présence de soutiens familiaux, amicaux ou professionnels extérieurs au foyer.

Dimensions explorées par le questionnaire

Le questionnaire explore cinq dimensions complémentaires de l'expérience parentale : l'isolement social et émotionnel, les difficultés rencontrées dans l'exercice de la parentalité, les difficultés anticipées pour les enfants, le rapport aux structures de soutien à la parentalité et l'utilité perçue des différentes formes de soutien.
L'isolement est appréhendé à partir de quatre dimensions : le faible nombre de relations sociales, le manque de personnes sur qui compter, le manque de soutien émotionnel et le sentiment de solitude.

Un parent est considéré comme confronté à au moins une forme d'isolement lorsqu'il répond « oui, tout à fait » ou « oui, plutôt » à au moins l'un de ces quatre items.

Le rapport mobilise également un indicateur plus restrictif pour identifier les parents fortement isolés : il s'agit de ceux ayant répondu « oui, tout à fait » à au moins l'un des quatre items. Cet indicateur permet notamment d'examiner si certaines difficultés sont plus fréquentes parmi les parents qui déclarent les formes d'isolement les plus intenses.

Lecture des comparaisons

Les comparaisons entre groupes permettent d'identifier des différences associées au niveau de vie, à la configuration familiale, à l'âge des enfants ou au degré d'isolement déclaré. Elles ne permettent toutefois pas, à elles seules, d'établir une relation de causalité.

Ainsi, une fréquence plus élevée de l'isolement parmi les parents pauvres vivant seuls peut être associée simultanément au niveau de vie, à l'absence de conjoint dans le foyer, aux conditions d'emploi et de logement, au territoire de résidence ou encore à la faiblesse des soutiens familiaux et amicaux. L'enquête décrit les situations déclarées et leurs associations ; elle n'isole pas statistiquement l'effet propre de chacun de ces facteurs.

Précision statistique et précautions d'interprétation

Comme toute enquête par sondage, les résultats sont soumis à une incertitude statistique. La marge d'erreur dépend de la taille de l'échantillon et de la proportion observée. Pour un échantillon d'environ 1 400 personnes, Odoxa indique qu'elle varie, au niveau de confiance de 95 %, d'environ 1,2 point pour une proportion proche de 5 % ou 95 % à 2,7 points pour une proportion proche de 50 %. Ainsi, une proportion observée de 20 % correspond à une estimation comprise entre 17,9 % et 22,1 %.

Les résultats portant sur des sous-populations doivent être interprétés avec davantage de prudence en raison d'effectifs plus réduits. Cette vigilance concerne notamment certaines analyses selon l'âge des enfants, la situation conjugale, le niveau de vie ou le degré d'isolement. Elle s'applique également au groupe des 302 parents vivant au-dessus du seuil de pauvreté, pour lequel les marges d'incertitude sont plus importantes que pour l'échantillon principal.

Enfin, les résultats reposent sur les déclarations et les perceptions des parents interrogés. Les indicateurs relatifs à la solitude, aux relations sociales, au soutien émotionnel, aux difficultés parentales ou aux risques anticipés pour les enfants ne constituent ni des diagnostics individuels ni des mesures administratives ou cliniques. Ils renseignent la manière dont les parents auto-évaluent leur situation, leurs ressources, leurs difficultés et leur rapport aux soutiens disponibles.

Thèmes explorés	Questions	Items proposés
Isolement social et émotionnel	« Pour chacune des affirmations suivantes, diriez-vous qu'elle vous correspond ? »	Vous avez peu de relations sociales ; vous manquez de personnes sur qui compter dans votre entourage ; vous manquez de soutien émotionnel : vous vous sentez seul(e).
Difficultés rencontrées par les parents	« Pour chacune des situations suivantes auxquelles peuvent être confrontés les parents, dites-nous s'il vous arrive de les rencontrer. »	Inquiétude pour l'avenir de l'enfant ; difficultés financières pour subvenir à ses besoins ; épuisement physique ou mental lié à un manque de répit ; sentiment de devoir gérer trop de choses seul et d'être dépassé ; difficultés mal comprises par les autres et la société ; absence d'aides ou de solutions à proximité ; crainte de ne pas être un bon parent et d'être jugé ; difficultés à concilier travail et rôle parental.
Difficultés anticipées pour les enfants	« Parmi les situations suivantes, lesquelles vous semblent pouvoir concerner votre/vos enfant(s), aujourd'hui ou dans les années à venir ? »	Manque de confiance en soi ; stress, anxiété ou problèmes de santé mentale ; difficultés scolaires ; difficultés à s'épanouir ou à atteindre ses objectifs ; accès limité aux loisirs, aux activités culturelles ou sportives ; difficultés relationnelles : isolement ou exclusion vis-à-vis des autres enfants ; problèmes de santé physique ; aucune de ces situations.
Rapport aux structures de soutien à la parentalité	Après une présentation des structures et services concernés : « À propos de ces structures et services destinés à soutenir les parents, diriez-vous que... »	Vous pensez pouvoir assurer correctement votre rôle de parent sans leur aide ; vous auriez peur d'être jugé si vous aviez recours à ces services ; vous avez confiance dans leur capacité à aider les parents et à vous aider ; vous pensez que ces acteurs comprennent bien les difficultés rencontrées par les parents ; vous manquez d'informaties sur ces structures et sur les aides disponibles ; vous estimez que les démarches administratives sont trop complexes ; vous avez déjà vécu de mauvaises expériences avec des professionnels ou des structures d'aide aux parents.
Utilité des actions de soutien	« Pour chacune des actions suivantes qui peuvent être mises en place par des structures d'aide aux parents, dites-nous si elle vous semble utile ou pas utile. »	Activités et soutien scolaire pour les enfants ; information sur les aides et les interlocuteurs ; actions favorisant le lien parent-enfant ; accompagnement de proximité par un professionnel ; lieux d'accueil et temps de répit ; contenus et ressources en ligne ; échanges et retours d'expérience entre familles ; conseils pratiques lors d'ateliers ou de groupes de parole.

Modalités de réponse :

Pour l'isolement social et émotionnel ainsi que pour le rapport aux structures de soutien à la parentalité : « oui, tout à fait ; oui, plutôt ; non, plutôt pas ; non, pas du tout ».
Pour les difficultés rencontrées par les parents : « oui, souvent ; oui, de temps en temps ; non, rarement ; non, jamais ».
Pour les difficultés anticipées pour les enfants : plusieurs réponses possibles.
Pour l'utilité des actions de soutien : « très utile ; plutôt utile ; plutôt pas utile ; pas du tout utile ; ne sait pas ».

ANNEXE 2. MÉTHODOLOGIE DU SONDAGE THSN FRANCE-ODOXA

Cette annexe présente une sélection de résultats complémentaires du sondage réalisé par Odoxa pour The Human Safety Net France et Generali. Elle rassemble des données qui permettent d'approfondir certains constats du rapport sans reproduire les tableaux déjà présentés dans le corps du texte.

Sauf mention contraire, les résultats sont exprimés en pourcentage de répondants et arrondis à l'unité. Pour la méthodologie détaillée et les précautions d'interprétation, voir l'annexe 1.

Difficultés susceptibles de concerner les enfants aujourd'hui ou à l'avenir

% de répondants

SITUATIONS CONCERNANT LES ENFANTS	PARENTS SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ	PARENTS AU-DESSUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ
Manque de confiance en soi	40 %	35 %
Stress, anxiété ou problèmes de santé mentale	35 %	31 %
Difficultés scolaires	26 %	24 %
Difficultés à s'épanouir ou à atteindre leurs objectifs	25 %	22 %
Accès limité aux loisirs, aux activités culturelles ou sportives	24 %	19 %
Difficultés relationnelles, à la maison ou avec les autres enfants	18 %	16 %
Isolement ou exclusion vis-à-vis des autres enfants	15 %	13 %
Problèmes de santé physique	12 %	10 %
Aucune de ces situations	25 %	32 %

Note : 40 % des parents vivant sous le seuil de pauvreté estiment que leur(s) enfant(s) pourraient être concernés par un manque de confiance en soi, contre 35 % des parents vivant au-dessus du seuil.

Isolement selon la présence d'un enfant de moins de 6 ans et le niveau de vie

% de répondants

FORMES D'ISOLEMENT	SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ Avec enfant de moins de 6 ans	SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ Sans enfant de moins de 6 ans	AU-DESSUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ Avec enfant de moins de 6 ans	AU-DESSUS DU SEUIL DE PAUVRETÉ Sans enfant de moins de 6 ans
Peu de relations sociales	55 %	49 %	45 %	35 %
Manque de personnes sur qui compter	48 %	45 %	34 %	32 %
Manque de soutien émotionnel	48 %	43 %	34 %	31 %
Sentiment de solitude	39 %	39 %	28 %	25 %
Au moins une des quatre formes d'isolement	74 %	69 %	55 %	51 %

Note : les catégories « avec au moins un enfant de moins de 6 ans » et « sans enfant de moins de 6 ans » distinguent les parents selon la présence ou non, dans leur foyer, d'au moins un enfant appartenant à cette classe d'âge.

Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

Utilité perçue des différentes formes de soutien à la parentalité selon la situation des parents

% de répondants

ACTIONS JUGÉES UTILES	PARENTS SOUS LE SEUIL	DONT ENFANT DE MOINS DE 6 ANS	DONT PARENTS VIVANT SEULS AVEC ENFANT(S)	PARENTS AU-DESSUS DU SEUIL
Activités et soutien scolaire pour les enfants	84 %	82 %	84 %	85 %
Information sur les aides et interlocuteurs	82 %	77 %	86 %	85 %
Développement du lien parent-enfant	76 %	76 %	75 %	80 %
Accompagnement de proximité par un professionnel	75 %	74 %	80 %	83 %
Lieux d'accueil et temps de répit	73 %	76 %	74 %	75 %
Contenus et ressources en ligne	71 %	74 %	70 %	73 %
Échanges entre familles	68 %	68 %	71 %	75 %
Conseils pratiques, ateliers ou groupes de parole	68 %	67 %	67 %	72 %

Note : les colonnes « Dont < 6 ans » et « Dont parents parents vivant seuls avec leur(s) enfant(s) » concernent respectivement les parents vivant sous le seuil de pauvreté ayant au moins un enfant de moins de 6 ans et ceux vivant seuls avec leur(s) enfant(s).
Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

Information et accessibilité de l'offre de soutien à la parentalité

% de répondants

DIFFICULTÉS DÉCLARÉES	PARENTS SOUS LE SEUIL	DONT < 6 ANS	DONT PARENTS VIVANT SEULS AVEC LEUR(S) ENFANT(S)	DONT FORTEMENT ISOLÉS	PARENTS AU-DESSUS DU SEUIL
Manquent d'informations sur les structures et les aides disponibles	65 %	62 %	65 %	70 %	71 %
Estiment que les démarches administratives sont trop complexes	59 %	54 %	59 %	66 %	57 %
Ne trouvent pas, près de chez eux, les aides ou les solutions dont ils auraient besoin	59 %	60 %	65 %	77 %	42 %

Note : les colonnes « Dont < 6 ans », « Dont parents vivant seuls avec leur(s) enfant(s) » et « Dont fortement isolés » concernent des sous-populations de parents vivant sous le seuil de pauvreté. Les parents fortement isolés sont ceux ayant répondu « oui, tout à fait » à au moins une des quatre dimensions de l'isolement mesurées dans le sondage : sentiment de solitude, peu de relations sociales, manque de personnes sur qui compter ou manque de soutien émotionnel.

Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

Confiance dans les structures de soutien à la parentalité

% de répondants

INDICATEURS	PARENTS SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ	PARENTS AU-DESSUS DU SEUIL
Ont confiance dans la capacité des structures à aider les parents et à les aider personnellement	51 %	57 %
Pensent que les acteurs comprennent bien les difficultés auxquelles les parents sont confrontés	51 %	63 %

Note : Les résultats présentés décrivent des écarts entre groupes et ne permettent pas, à eux seuls, d'établir une relation de causalité. Les estimations concernant les parents vivant au-dessus du seuil de pauvreté ainsi que certains sous-groupes reposent sur des effectifs plus réduits et doivent être interprétées avec davantage de prudence. Pour la méthodologie complète, voir l'annexe 1.

Source : sondage THSN France–Odoxa, 2026. Exploitation : Intersection Le Lab.

ANNEXE 3. LISTE DES PERSONNES AUDITIONNÉES ET DES STRUCTURES PARTENAIRES

Les personnes auditionnées

- **Clément Peruyero,** doctorant en économie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et conseiller scientifique au Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, auteur de la note d'analyse La pauvreté en héritage.
- **Jessica Pothet,** maîtresse de conférences en sociologie au sein du Centre Max Weber de l'Université Lumière Lyon 2.
- Catherine Sellenet, professeure émérite en sciences de l'éducation et de la formation, psychologue clinicienne et docteure en sociologie, spécialiste des parentalités.
- **Jaqueline Wendland**, professeure de psychologie clinique et psychopathologie en périnatalité, petite enfance et parentalité à l'Université Paris Cité, psychologue clinicienne à l'Unité Petite Enfance et Parentalité Vivaldi, AP-HP Pitié-Salpêtrière, ancienne membre experte de la commission des « 1 000 premiers jours ».

Les professionnels de terrain

- **Sylvie Davieau**, directrice de la Maison des Familles - Halte des Parents de Marseille, Apprentis d'Auteuil.
- **Coline Dumoulin**, responsable du pôle protection de l'enfance et parentalité à la Croix-Rouge française.
- **Georgette Godart**, bénévole à l'Espace Bébé Parents de Châlons-en-Champagne, Croix-Rouge française.
- **Gaëlle Guernalec-Lévy**, directrice et cofondatrice de Papoto.
- **Stéphanie Guillemet**, directrice de la Maison des Parents à la Sauvegarde de l'enfance du Finistère.
- **Vinciane Jouvenot**, référente famille, Intermèdes Robinson.
- **Gwen Le Vourch**, coordinatrice de la Maison des Parents et du service d'écoute parents à la Sauvegarde de l'enfance du Finistère.
- **Maud Rouaud**, chargée de mission parentalité et prévention des ruptures familiales, Croix-Rouge française.
- **Julie Serre**, directrice d'Intermèdes Robinson.
- **Lucile Sessou**, directrice de la Maison des Familles de Montdidier.

Deux parents bénéficiaires des dispositifs de soutien à la parentalité proposés par la Halte des Parents à Marseille et Intermèdes Robinson en Île-de-France.

Les partenaires du programme Familles de THSN France

- **1001 Mots** est une association qui propose aux parents un accompagnement personnalisé et dans la durée pour les aider à éveiller le langage de leur enfant afin de lutter contre les inégalités scolaires et favoriser l'égalité des chances.

- **Apprentis d'Auteuil** est une fondation reconnue d'utilité publique qui accompagne chaque année plus de 40 000 jeunes et 9 000 familles fragilisées. Grâce à ses programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion en France et à l'international, la fondation les aide à devenir des hommes et des femmes debout.

- **La Croix-Rouge française** est une association reconnue d'utilité publique dont l'objectif est de venir en aide aux personnes en difficulté en France et à l'étranger. Elle intervient notamment dans les domaines de l'action sociale, la formation, la santé et l'action internationale.

- **Intermèdes Robinson** est une association basée en Essonne, qui propose des actions éducatives, sanitaires, sociales et culturelles, à des enfants et leurs familles en situation de grande précarité et d'exclusion sociale, habitant dans les quartiers populaires, les bidonvilles ou les hôtels sociaux.

- **Papoto** (PArentalité POur Tous) est une association qui a pour mission principale de prévenir les inégalités en renforçant les connaissances et compétences des parents défavorisés ou fragilisés, ainsi que des professionnels et bénévoles qui les accompagnent. Elle vise à compenser le manque d'accès à une information scientifiquement fondée sur le développement affectif, émotionnel, social et cognitif des enfants.

- **Les Restos du cœur Bébés** d'Agen est un centre qui accueille gratuitement les parents et leurs bébés de moins de 18 mois et qui propose des jeux d'éveil, une aide alimentaire et matérielle. Une équipe dédiée et formée à cet accueil offre également des moments d'échange et une assistance aux familles pour améliorer leurs conditions de vie.

- **La Sauvegarde de l'enfance du Finistère** est une association qui propose des actions d'aide à la parentalité, de soutien aux familles, d'accompagnement éducatif et d'insertion sociale et professionnelle. Elle contribue également à la formation des acteurs sociaux du département sur ces thématiques.

ANNEXE 4. GLOSSAIRE

Bande Passante cognitive : ressource mentale limitée dont dispose une personne pour traiter des informations, prendre des décisions et se maîtriser. Lorsque des préoccupations pressantes (difficultés financières, manque de temps, surcharge organisationnelle) l'accaparent, il lui en reste moins pour le reste, y compris pour les décisions du quotidien et la relation à l'enfant.

Burn-out parental : syndrome résultant d'un épuisement intense et durable lié au rôle parental. Il associe notamment un épuisement dans son rôle de parent, une distanciation émotionnelle vis-à-vis de ses enfants et le sentiment de ne plus être le parent que l'on était ou que l'on souhaiterait être. Il se distingue de la fatigue ou d'un épuisement ponctuel.

Charge mentale parentale : travail, souvent invisible, d'anticipation, d'organisation et de coordination nécessaire pour répondre aux besoins des enfants et assurer le fonctionnement quotidien de la famille. Charge parentale : ensemble des contraintes, responsabilités et sollicitations associées au fait d'élever un enfant. Elle recouvre différentes dimensions, notamment matérielles, organisationnelles, mentales et émotionnelles, et peut induire de la fatigue, un manque de répit ou le sentiment d'être dépassé.

Constellation maternelle : concept développé par le pédopsychiatre Daniel Stern pour désigner la réorganisation psychique qui accompagne le fait de devenir mère. Elle concerne notamment la relation au bébé, la construction de l'identité maternelle, le besoin de soutien et la réactivation de sa propre histoire familiale.

Famille : ensemble de personnes liées notamment par la filiation, la conjugalité, l'alliance ou la vie commune. Elle recouvre des configurations diverses, notamment les familles biparentales, monoparentales, recomposées ou homoparentales. Dans cette étude, l'analyse porte sur les parents ayant au moins un enfant mineur à charge.

Isolement parental : dans cette étude, l'isolement est appréhendé à partir de quatre dimensions : le sentiment de solitude, le manque de relations sociales, le manque de personnes sur qui compter et le manque de soutien émotionnel.

Lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) : ce sont des espaces conviviaux et ludiques, aménagés pour favoriser l'éveil et le jeu des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent. Les accueillants sont à l'écoute des familles : enfants et adultes peuvent échanger et jouer ensemble ou avec d'autres, se confier, demander des conseils.

Mode d'accueil formel : mode d'accueil du jeune enfant exercé dans un cadre réglementé, par un professionnel ou une structure. Il comprend l'accueil collectif (crèches, haltes-garderies), l'accueil individuel par une assistante maternelle (à domicile ou en maison d'assistantes maternelles) et la garde à domicile. Il s'oppose à l'accueil informel, assuré par les parents, la famille ou l'entourage.

Parentalité : ensemble des droits et des devoirs, des dimensions psychiques et affectives et des pratiques de soin et d'éducation liés au fait d'être parent. Elle concerne la relation du parent à l'enfant, quelle que soit la configuration familiale.

Parentalité intensive : modèle de parentalité caractérisé par un fort investissement en temps, en attention, en énergie et en ressources dans l'éducation et le développement de l'enfant. Cette notion prolonge celle de « maternage intensif » (intensive mothering), décrite par la sociologue Sharon Hays à propos des mères.

Parentification : situation dans laquelle un enfant ou un adolescent assume de manière excessive ou inadaptée à son âge des responsabilités normalement prises en charge par les adultes, qu'il s'agisse de tâches concrètes ou d'un soutien émotionnel apporté à ses parents ou à d'autres membres de la famille.

Pauvreté monétaire : situation dans laquelle le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. Dans cette étude, en cohérence avec les définitions de l'INSEE, ce seuil est fixé à 60 % du niveau de vie médian, soit 1 288 € par mois pour une personne seule au moment de l'enquête. Le niveau de vie tient compte des revenus du ménage et de sa composition.

Plasticité cérébrale : capacité du cerveau à modifier son organisation et son fonctionnement en réponse aux expériences, aux apprentissages et aux changements de l'environnement. Elle est particulièrement importante au cours des premières années de la vie, lorsque les circuits cérébraux se développent rapidement, mais elle persiste tout au long de l'existence.

Précarité : situation de fragilité ou d'instabilité qui peut concerner plusieurs dimensions de la vie, notamment les revenus, l'emploi, le logement ou l'accès aux droits et aux services. Elle ne se confond pas avec la pauvreté monétaire : une famille peut connaître une situation de précarité sans se situer sous le seuil de pauvreté.

Prévention précoce : ensemble des actions mises en œuvre en amont ou dès l'apparition des premières difficultés, afin d'éviter qu'elles ne s'installent, ne s'aggravent ou ne se cumulent. Dans cette étude, elle concerne en particulier les premières années de l'enfant, période privilégiée pour soutenir les parents, renforcer leur environnement et favoriser le développement de l'enfant.

Soutien à la parentalité : ensemble des actions visant à accompagner les parents dans l'exercice de leur rôle, sans se substituer à eux. Il peut prendre la forme d'écoute, d'information, de conseil, d'entraide entre parents ou d'accompagnement dans la relation avec l'enfant. Ces actions s'adressent à l'ensemble des parents et reposent sur la reconnaissance et enrichissement de leurs compétences.

ANNEXE 5. NOTES ET PRINCIPALES RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Insee, « Familles selon le nombre d'enfants mineurs », données 2023, paru le 25 juin 2026 ; Insee, « Pauvreté selon l'âge et le seuil », données 2024, paru le 9 juillet 2026 ; Insee, Niveau de vie et pauvreté en 2024, Insee Première, n° 2117, 2026.
2. Blavier, P. (2024), Trajectoires de pauvreté : profils, déterminants et conséquences, Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CNLE).
3. Guedj, H. et Virot, P. (2025), « Depuis vingt ans, des pères plus présents auprès des jeunes enfants mais pas plus souvent seuls avec eux », Études et Résultats, DREES, n° 1355, novembre 2025 ; Esteban, L. (2025), « Lorsque les deux parents travaillent à temps complet, la mère passe en moyenne une heure de plus par jour avec les enfants que le père », Études et Résultats, DREES, n° 1356, novembre 2025.
4. Shankland, R. et Paldacci, A. (2024), « Entourer les parents pour prévenir l'épuisement parental », La Santé en action, n° 466, Santé publique France, mai 2024.
5. Insee, Niveau de vie et pauvreté en 2024, Insee Première, n° 2117, 2026 ; Pora, P. (2025), « En 2023, trois enfants sur dix vivent avec un seul de leurs parents », Insee Première, n° 2032, janvier 2025 ; Insee (2026), Privation matérielle et sociale en 2025, Insee Focus, n° 380, avril 2026 ; Insee (2025), « En dix ans, un peu moins d'enfants en situation de privation matérielle », Insee Première, novembre 2025.
6. Mullainathan, S. et Shafir, E. (2013), Scarcity: Why Having Too Little Means So Much, New York, Times Books.
7. Gennetian, L. A., Darling, M. et Aber, J. L. (2016), « Behavioral Economics and Developmental Science: A New Framework to Support Early Childhood Interventions », Journal of Applied Research on Children, vol. 7, n° 2, article 2 ; Kalil, A. et Koechlin, M. (2026), Does Scarcity Tax Parents' Minds?, BFI Working Paper n° 2026-46, Becker Friedman Institute, University of Chicago.
8. Martin-Blachais, M.-P. (2017), Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance, ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes.
9. Hays, S. (1996), The Cultural Contradictions of Motherhood, New Haven, Yale University Press.
10. Pothet, J. (2024), Parentalités incertaines. Ethnographie et sociologie des dispositifs de soutien aux parents, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
11. Sellenet, C. (2009), « Approche critique de la notion de "compétences parentales" », La Revue internationale de l'éducation familiale, 2009/2, n° 26, p. 95-116, DOI : 10.3917/rief.026.0095.
12. Delay, C. et Frauenfelder, A. (2013), « Ce que "bien éduquer" veut dire. Tensions et malentendus de classe entre familles et professionnels de l'encadrement (école, protection de l'enfance) », Déviance et Société, vol. 37, n° 2, p. 181-206.
13. Gleizes, F., Grobon, S. et Legleye, S. (2019), « 3 % des individus isolés de leur famille et de leur entourage », Insee Première, n° 1770 ; Fondation de France, Cerlis et Crédoc (2026), Les Solitudes en France 2025 ; Petits Frères des Pauvres (2025), 3e Baromètre « Solitude et isolement : quand on a plus de 60 ans en France ».
14. Bronfenbrenner, U. (1979), The Ecology of Human Development: Experiments by Nature and Design, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
15. Paugam, S. (2018), Le lien social, 4e éd., Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? » ; Paugam, S. (2023), L'Attachement social. Formes et fondements de la solidarité humaine, Paris, Seuil.
16. Cour des comptes (2026), « Articuler davantage la politique de la ville et les politiques de droit commun dans les quartiers prioritaires de la ville », Rapport public annuel 2026, mars 2026.

17. Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) (2026), Modes de garde et d'accueil des enfants âgés de moins de 3 ans résidant en QPV, étude publiée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), juillet 2026.

18. Pothet, J. (2023), « La monoparentalité : une situation insuffisamment prise en compte dans les dispositifs d'accompagnement des parents », dans Le Pape, M.-C. et Helfter, C. (dir.), Les familles monoparentales. Conditions de vie, vécu et action publique : un état des savoirs, Paris, La Documentation française.

19. Sur les débats relatifs au traitement socio-fiscal des familles monoparentales et des pensions alimentaires, voir notamment Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et Inspection générale des finances (IGF) (2026), Revue de dépenses relative à l'efficacité des politiques familiales ; Sénat (2024), Familles monoparentales : pour un changement des représentations sociétales, rapport d'information.

20. Heck, L. et Janne, P. (2011), « Vous avez dit "parentification" ? Revue du concept et réactualisation selon les derniers résultats empiriques », Thérapie Familiale, vol. 32, n° 2, p. 253-274, DOI : 10.3917/tf.112.0253.

21. Peruyero, C. (2026), « La pauvreté en héritage », La Note d'analyse, n° 158, Haut-Commissariat à la stratégie et au plan, février 2026.

22. Caro, M., Forzy, L., Gaffiot, J. et Rollin, J. (2022), Étude sur les lieux d'accueil enfants parents. Approche par les territoires et les publics, les normes et les pratiques des accueillantes, Cnaf, Dossier d'étude, n° 229.

23. Sellenet, C. (2023), Parentalités, normes et injonctions, Paris, L'Harmattan ; Sellenet, C. (2025), Voulez-vous participer ? La participation parentale en question, Savigny-sur-Orge, Éditions Philippe Duval.

24. Alberola, E., Moisset, P. et Taboury, S. (2023), Quels sont les besoins des familles en situation de pauvreté en matière d'accueil du jeune enfant et d'aide à la parentalité ?, Crédoc, France Stratégie.

25. Center on the Developing Child, Harvard University, « Brain Architecture », Harvard University, developingchild.harvard.edu.

26. Stern, D. N. (1995), The Motherhood Constellation: A Unified View of Parent-Infant Psychotherapy, Basic Books.

27. Fraiberg, S., Adelson, E. et Shapiro, V. (1975), « Ghosts in the Nursery: A Psychoanalytic Approach to the Problems of Impaired Infant-Mother Relationships », Journal of the American Academy of Child Psychiatry, vol. 14, n° 3, p. 387-421.

28. Commission des 1 000 premiers jours (2020), Les 1 000 premiers jours. Là où tout commence, rapport remis au secrétaire d'État chargé de l'Enfance et des Familles, ministère des Solidarités et de la Santé.

29. Lahire, B. (dir.) (2019), Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants, Paris, Seuil.

30. Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et Inspection générale des finances (IGF) (2026), Revue de dépenses relative à l'efficacité des politiques familiales, publiée le 14 août 2026.

31. UNICEF France (2026), Rapport de l'Observatoire des droits de l'enfant 2026, Paris, UNICEF France.

32. Casso-Vicarini, N. et Herman, L. (2025), « Les dispositifs de soutien à la parentalité à l'effet évalué : une revue de littérature », Devenir, vol. 37, n° 3, p. 200-229.

THE HUMAN SATEFY NET FRANCE TIENT À REMERCIER SES PARTENAIRES PARTICIPANTS À L'ÉTUDE :

PARENTALITÉ ET PRÉCARITÉ :
ENTRE PRESSION, ISOLEMENT ET INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX RESSOURCES

QUELS LEVIERS D'ACTION POUR SOUTENIR LES FAMILLES
LES PLUS FRAGILES ?

Une enquête de la fondation The Human Safety Net France, réalisée avec Odoxa et nourrie par les auditions de chercheurs, de professionnels et de parents.

Conception et rédaction : Intersection Le Lab – www.labintersection.com

Crédits photographiques : © Alex Bonnemaison ; Croix-Rouge française ; associations partenaires de The Human Safety Net France : Maison des familles de Montdidier, Halte des parents de Marseille (Apprentis d'Auteuil), Intermèdes Robinson et Maison des Parents de Brest (Sauvegarde de l'enfance du Finistère).

© The Human Safety Net France, 2026. Tous droits réservés.

Pour citer cette étude :

The Human Safety Net France (2026), Parentalité et précarité : entre pression, isolement et inégalités d'accès aux ressources, étude réalisée par Intersection Le Lab à partir d'un sondage Odoxa et d'auditions de chercheurs, de professionnels et de parents.

Toute utilisation des données, résultats et analyses de cette étude doit en mentionner la source.

RETROUVEZ NOS DERNIÈRES ÉTUDES :

https://www.thehumansafetynet.org/france

